

SYNTHÈSE CONFÉRENCE

LES OUTILS DE MESURE ET D’AFFICHAGE CARBONE

6 mai 2008

Auditorium – Hôtel de ville de Paris

Sous la direction de Gilles Berhault

09:30 - PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Table ronde d'ouverture

LES ENJEUX DE LA MESURE ET DE L’AFFICHAGE CARBONE

- Henri PREVOT, Ingénieur général des Mines
- Léonard RIVIER, Coordinateur ICOS France, LSCE (laboratoire des sciences du climat et de l'environnement)
- Gilles PENNEQUIN, Responsable Développement Durable, Eau, Énergie et Société de l'information, Union pour la Méditerranée.
- Gilles MAUGARS, Directeur technique et des systèmes d'information de TF1
- Animé par Bruno REBELLE, Conseiller en politiques et stratégies de développement durable

10:30 - DEUXIÈME TABLE RONDE

LES OUTILS DE MESURE ET D’AFFICHAGE CARBONE DANS LE SECTEUR DES BÂTIMENTS

- Nicolas HOUDANT, Directeur d'Energies Demain
- Fabrice HAIAT, PDG de Vizélia Technologies

13:30 - TROISIÈME TABLE RONDE

LES OUTILS DE MESURE ET D’AFFICHAGE CARBONE DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

- Anne GED, Directeur de mission, pôle politiques publiques et développement durable, Solving
- Philippe OSSET, Senior manager, PriceWaterhouseCoopers
- Severin FISCHER, Chargé de mission climat, Entreprises pour l'Environnement (EpE)
- Benjamin GARCIA, Chargé environnement, groupe La Poste

15:00 - QUATRIÈME TABLE RONDE

LES OUTILS DE MESURE ET D’AFFICHAGE CARBONE DANS LE SECTEUR DE LA GRANDE DISTRIBUTION

- Caroline ALAZARD, Directrice de Greenext
- Thomas POCHER, Directeur General, groupe Tempodis (Magasins E. Leclerc)
- Elodie JAUSSAUD, Chef de projet, Analyse de Cycle de vie et écoconception, BIO Intelligence Service
- Christine CROS, Chef de département écoconception et consommation durable à l'ADEME

16:30 - CINQUIÈME TABLE RONDE

OÙ EN EST-ON DE LA CARTE CARBONE INDIVIDUELLE ?

- Sandrine ROUSSEAU, Présidente de Climater

17:00 - PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

TABLE RONDE DE CLÔTURE :

QUEL AVENIR POUR L’AFFICHAGE CARBONE ?

- Chantal JOUANNO, Présidente de l'ADEME
- Philippe JOGUET, Chef du service Réglementations et développement durable, FCD (fédération des entreprises du commerce et de la distribution)
- Bettina LAVILLE, Présidente de Vraiment Durable

Table ronde d'ouverture les enjeux de la mesure et de l'affichage carbone

Intervenants

HENRI PREVOT, *Ingénieur général des Mines*

LÉONARD RIVIER, *Coordinateur ICOS France, LSCE (laboratoire des sciences du climat et de l'environnement)*

GILLES PENNEQUIN, *Responsable Développement Durable, Eau, Énergie et Société de l'information, Union pour la Méditerranée.*

GILLES MAUGARS, *Directeur technique et des systèmes d'information de TF1*

Animé par **BRUNO REBELLE**, *Conseiller en politiques et stratégies de développement durable*

LÉONARD RIVIER, *Coordinateur ICOS France, LSCE (laboratoire des sciences du climat et de l'environnement)* : Cette présentation est centrée sur la mesure du carbone dans l'atmosphère et comment nous pouvons en déduire les flux de CO₂ positifs (sources de carbone) et négatifs (puits de carbone) à la surface.

La concentration de carbone dans l'atmosphère a augmenté de 30 % depuis un siècle et demi : elle est actuellement de

380 PPM¹ en moyenne contre 280 PPM vers 1850. Nous savons que cette augmentation est essentiellement liée à l'utilisation des énergies fossiles. 10 gigatonnes de carbone sont émises par an au niveau mondial.

Pour réduire le réchauffement climatique lié à cette augmentation de la concentration des GES² dans l'atmosphère, il faut très rapidement en stabiliser la concentration et

“ **La courbe des émissions mondiales prend la direction des scénarios du GIEC les plus consommateurs de CO₂.**

“ **La concentration de carbone dans l'atmosphère a augmenté de 30 % depuis un siècle et demi.**

réduire de façon importante nos émissions de CO₂, entre autre. Or la courbe des émissions mondiales prend la direction des scénarios du GIEC les plus consommateurs de CO₂.



LÉONARD RIVIER
COORDINATEUR ICOS FRANCE

Cette augmentation des émissions s'accélère depuis les années 2000, tirée par celles des pays en voie de développement et notamment la Chine. Cependant, tout ce que nous émettons dans l'atmosphère ne s'y accumule pas entièrement. L'océan et la biosphère sont des puits de carbone permettant de réduire de moitié la quantité de carbone restant dans l'atmosphère. Ce rapport est constant depuis 150 ans.

Les puits de carbone liés aux océans varient peu d'une année sur l'autre. Ceux correspondant à la biosphère³ varient beaucoup plus. Au final, 45 % du carbone émis reste dans l'atmosphère et contribue à l'augmentation de la concentration de CO₂, GES dont la durée de vie dans l'atmosphère est estimée à 200 ans.

C'est pourquoi nous étudions le cycle du carbone et en particulier ses variations liées à la biosphère. L'évolution du puits biosphérique a un impact important en termes de réponse et d'augmentation de CO₂ dans l'atmosphère. Cette variabilité est notamment liée aux événements climatiques : il faut donc les comprendre pour pouvoir interpréter correctement ces fluctuations. L'approche adoptée par notre laboratoire consiste en des méthodes dites inverses. Ces études sont complétées par des approches permettant des mesures beaucoup plus fines, au niveau des écosystèmes, pour comprendre les processus sous-jacents. L'été 2003, avec 50 % de précipitations en moins et des records de chaleur, en Europe de l'ouest notamment, ce phénomène a induit une augmentation de 0,5 pentagrammes ou gigatonnes de carbone dans l'atmosphère, ce qui correspond environ à quatre ans de puits naturels biosphériques européens.

La mesure du carbone se fait à des échelles larges, celle d'un continent par exemple. Mais nous mettons actuellement en place des systèmes d'observation qui permettront d'obtenir des informations plus fines sur les puits et les sources de carbone au niveau de la surface.

Je finirai mon propos en mentionnant le projet d'infrastructure européen ICOS⁴. Nous travaillons en collaboration avec une dizaine de pays européens à asseoir ce projet sur le long terme afin d'obtenir des mesures robustes et pouvoir déterminer ces flux de carbone sur une période de vingt ans. C'est un projet inscrit sur la feuille de route des grandes infrastructures européennes. Cet outil permettra d'avoir une mesure précise et fiable pour répondre aux défis liés à l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère.

HENRI PREVOT, *Ingénieur général des Mines* : Il est généralement admis que les réserves d'énergies fossiles, accessibles au prix auquel nous sommes prêts à les payer, sont supérieures à deux mille milliards de tonnes de carbone. Or, pour ne pas dépasser une augmentation de température de 2,5 à 3°C⁵ entre aujourd'hui et le jour où nous aurons stabilisé les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère, il ne faut pas émettre dans l'atmosphère plus de mille milliards de tonnes de carbone.



HENRI PREVOT
INGÉNIEUR GÉNÉRAL DES MINES.

L'humanité dispose donc de deux fois plus d'énergie fossile, au prix où elle est prête à la payer, que ce qu'elle peut émettre pour éviter un réchauffement catastrophique. Si le problème était celui d'un épuisement des ressources fossiles, nous pourrions laisser faire les marchés. Mais s'il s'agit de ne pas consommer quelque chose d'accessible aux conditions techniques et économiques, qui s'amélioreront d'année en année, alors il faut que les États interviennent.

“ **L'humanité dispose de deux fois plus d'énergie fossile, au prix où elle est prête à la payer, que ce qu'elle peut émettre pour éviter un réchauffement catastrophique.** ”

Quels États et qui va agir ? Nous pouvons voir les choses comme un problème de « réservoirs et de robinets » : imaginons quelques réservoirs contenant deux à trois mille milliards de tonnes de carbone se déversant, depuis les pays producteurs, vers les pays consommateurs puis, dans un réservoir unique, l'atmosphère, dont la contenance ne peut excéder mille milliards. Il faut donc limiter les flux. Pour cela, il faudra fermer des robinets. La seule solution va être de convaincre chacun de fermer le robinet de sa consommation personnelle.

Fermera-t-on les robinets de la consommation ? C'est l'orientation prise par le protocole de Kyoto. Les États consommateurs, étant généralement démocratiques, doivent alors convaincre les consommateurs individuels de prendre spontanément les bonnes décisions ou, au moins, d'accepter d'y être obligés. Ces consommateurs étant aussi des électeurs, il y a le risque que cela ne fonctionne pas. Si c'est le cas, il n'y aura PAS d'autre solution que de « fermer les robinets » en amont. Ce qui sera plus simple car la production, dans tous les pays, est contrôlée par les États qui donnent les autorisations d'exploiter les gisements.

Dans vingt ans, il y aura peut-être moins de pétrole, tout du moins sera-t-il plus cher. La ressource restante, très abondante, sera alors le charbon. Or, les États-

Unis, la Russie, l'Inde et la Chine détiennent les deux tiers des réserves accessibles en charbon. Si l'on y ajoute l'Australie et l'Afrique du Sud, ces pays possèdent 75 à 80 % des réserves mondiales. Tous ces États auront un intérêt à créer et conserver cette rente de rareté – représentant plus de 500 milliards de dollars par an – ils y seront doublement incités car, ce faisant, ils répondront également au besoin mondial de diminution des émissions de GES.

Les pays ne possédant pas ou peu de charbon, tels que la France, auront donc un problème d'accès à cette ressource. La question est donc celle de la sécurité d'approvisionnement. Il est dans l'intérêt de la France de diminuer ses besoins de consommation en énergie fossile car nous en serons privés un jour. Pour des raisons stratégiques et non par manque de pétrole.

Dans ce cadre, à quoi peut donc servir l'étiquetage individuel ? Cet étiquetage va coûter de l'argent et peut devenir le support, ne nous le cachons pas, de toutes sortes de manipulations, le calcul des émissions de carbone n'étant pas très aisé. Et la meilleure étiquette reste toujours celle du prix. Mais l'étiquetage individuel présente l'avantage de préparer les esprits à un effort nécessaire. Effort qui produira ses fruits lorsque la France prendra des décisions réglementaires et fiscales, rendues d'ailleurs possibles par

“ Je pense donc que l'étiquetage, sous réserve d'équité et de coût, trouve son utilité dans la préparation des esprits aux mesures nationales.

de faire en sorte que le prix des produits énergétiques sans CO₂ – énergie nucléaire par exemple – reste stable. Je pense donc que l'étiquetage, sous réserve d'équité et de coût, trouve son utilité dans la préparation des esprits aux mesures nationales qui, je l'espère, seront prises par l'État français avant que nous ne soyons privés d'énergie fossile par les pays qui la détiennent.

“ Dans vingt ans, il y aura peut-être moins de pétrole, tout du moins sera-t-il plus cher. La ressource restante, très abondante, sera alors le charbon.

l'étiquetage. Enfin, si le prix du pétrole continue d'augmenter, l'étiquette CO₂ permettra au consommateur

GILLES PENNEQUIN, *Responsable développement durable, eau, énergie et société de l'information, Union pour la Méditerranée* : Il faut garder à l'esprit l'élément essentiel qu'est la temporalité : d'après le GIEC, nous disposons d'une quarantaine d'années pour réduire notre consommation d'énergies fossiles qui représentent aujourd'hui 85 % de la consommation énergétique mondiale. Pour éviter un réchauffement de deux à trois degrés, considéré comme étant le maximum acceptable, il faut réduire de 50 % les émissions de GES d'ici à 2050 et de 75 % dans les pays riches. Or, actuellement, leurs émissions augmentent de 30 % !



GILLES PENNEQUIN

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EAU, ÉNERGIE ET SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION, UNION POUR LA MÉDITERRANÉE.

Les quarante prochaines années vont donc être extrêmement difficiles puisqu'il va falloir opérer une quasi-rupture dans notre modèle économique. Mieux nous anticiperons, moins les dommages collatéraux

“ Les quarante prochaines années vont être extrêmement difficiles puisqu'il va falloir opérer une quasi-rupture dans notre modèle économique.

pour notre société seront importants. L'enjeu est donc temporel et démocratique. Pour ma part, je pense que nous disposons d'une quinzaine d'années pour opérer démocratiquement ce changement. Au-delà, ce sera beaucoup plus difficile puisque le marché ne sera plus en capacité de réguler ces enjeux. Le marché n'intègre pas, dans le prix, les externalités négatives spatiales et temporelles ni les dommages liés aux émissions de carbone, ainsi reportés sur les décennies à venir. D'où la nécessité de l'intervention politique, fondamentale pour donner les orientations et encadrer le marché. C'est d'ailleurs le sens du protocole de Kyoto et des discussions post Kyoto.

La mesure et l'affichage du carbone sont, selon moi, indispensables. Ce sont des outils à la fois intéressants pour éclairer le monde politique et importants pour le marché puisqu'ils permettront de comparer, à coût égal de production, les produits les plus ou moins émetteurs de GES. Enfin, le consommateur aura la possibilité de mesurer ses choix de consommation et d'articuler son mode de vie au regard des émissions induites.

Si la mesure carbone est très importante, il est nécessaire que les outils développés soient simples, facilement appréhendables par l'administration et les entreprises et qu'ils permettent de faire réellement des comparaisons. Si l'on veut par exemple mettre en place l'écoconditionnalité des aides publiques - les financements publics ne seraient octroyés qu'à la condition d'être dans une perspective de réduction des émissions de GES - il faut pouvoir comparer les projets de manière fiable et équitable.

BRUNO REBELLE : Les premières initiatives de mesure du carbone ont-elles été sérieusement considérées par les décideurs publics ? Est-ce que cela a pesé significativement dans la formulation des projets de loi Grenelle, par exemple ?



BRUNO REBELLE

CONSEILLER EN POLITIQUES ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



GILLES PENNEQUIN : Je citerai l'objectif de neutralité carbone des contrats de projets État / région (CPER) que nous avons mis en place lorsque j'étais en charge du développement durable au sein de la DIACT. Nous fixions un objectif de neutralité carbone au préfet de région. Il y a eu une sorte de compétition entre les territoires qui avaient donc à cœur d'atteindre l'objectif de neutralité. Compte tenu du poids des aides en matière de renouvelable ou d'économies d'énergies, c'était relativement simple à réaliser pour beaucoup de régions, d'autant que le volet routier n'était pas inscrit dans le CPER. Pour certaines régions, l'effort à entreprendre pour atteindre la neutralité carbone a été au contraire réel. Certaines régions ont ainsi investi très lourdement dans les économies d'énergie ou les ENR. Je pense notamment à Port 2000, au Havre, où le poids des réalisations induisait un coût carbone extrêmement élevé pour la région. Cette infrastructure étant utile au pays entier, fallait-il partager le coût carbone entre les territoires ou l'affecter au seul territoire d'accueil ? La région a fait des efforts substantiels pour diminuer ses émissions et se rapprocher au plus près de cette neutralité carbone. Au moment de la signature du CPER, l'outil a donc rempli sa fonction de sensibilisation des acteurs publics au fait que tout acte d'aménagement est émetteur de CO₂ en investissement, dans la réalisation, mais aussi en coût de fonctionnement. Il est prévu un suivi couplé à l'outil d'évaluation des politiques publiques des CPER. Cet exemple unique en Europe laisse à penser que nous sommes sur la bonne voie.

GILLES MAUGARS, *Directeur technique et des systèmes d'information de TF1* : TF1 a entamé une démarche de développement durable il y a trois ans. Rapidement s'est posée la question de la dynamique d'entreprise sur ce thème, et l'évaluation carbone s'est imposée comme un moyen de nous situer et d'identifier l'activité en termes d'impact et de consommation d'énergie. La mesure carbone devait répondre à quatre problématiques. Pourquoi ? Que doit-on mesurer ? Quel constat ? Quelles actions mettre en œuvre ?



GILLES MAUGARS

DIRECTEUR TECHNIQUE ET
DES SYSTÈMES D'INFORMATION
DE TF1

- Pourquoi une évaluation carbone ? Pour avoir une base permettant de penser nos actions à l'avenir et penser une dynamique de communication à la fois interne – mobilisation autour du développement durable – et externe puisqu'étant cotée en bourse, l'entreprise doit fournir des informations sur les aspects environnementaux.

- Quant au périmètre de la mesure, nous nous sommes concentrés sur le cœur de l'activité, mais dans son impact global, c'est-à-dire jusqu'au consommateur : les Français regardant la télévision trois heures et demie par jour. Il fallait donc tenir compte des conséquences de ce phénomène.

- Quel constat ? L'impact principal de notre activité « télévision » est la consommation de programmes par les spectateurs, chaque jour. Il est donc relativement élevé en termes de consommation énergétique : les appareils sont allumés trois heures et demie et restent en veille plus de vingt heures par jour. Il y a enfin, bien évidemment, l'impact énergétique et environnemental de la société elle-même.

“ Nous avons un rôle important à jouer dans la consommation énergétique de tous ces équipements. ”

- Quelles actions ? Le but du développement durable n'est pas de s'arrêter de consommer et le nôtre n'est pas que les Français arrêtent de consommer les programmes télévisés. Mais nous avons un rôle important à jouer dans la consommation énergétique de tous ces équipements, rôle plutôt fédérateur puisque nous ne sommes pas fabricant. Les



industriels travaillent sur cette question, en particulier sur la consommation en veille. Cinquante millions de téléviseurs en France allumés tous les jours, 24h/24, c'est absurde. La consommation en veille d'un équipement est l'un des derniers points pris en compte

“ Cinquante millions de téléviseurs en France allumés tous les jours, 24h/24.

dans la décision d'achat. Nous devons arriver à créer une dynamique : nous travaillons à l'élaboration de mesures d'affichage dans la distribution pour que

le consommateur tienne compte de la consommation en veille et que la consommation énergétique de ces équipements diminue.

Sur la question des programmes, notre démarche consiste à faire passer cette notion d'évaluation carbone en « best practices » sur l'impact environnemental de leur fabrication. Elle a été un élément important pour organiser et prioriser des actions possibles.

Enfin, en tant que media français important, le rôle principal de TF1 est de transmettre le message du développement durable. Nous ne décidons pas de ce qui doit être dit à l'antenne, mais nous essayons d'être présents et forts sur ce point. Sur l'information par exemple, plus de 500 sujets par an, dans les journaux télévisés de TF1, traitent de ces questions. Au-delà des émissions emblématiques, nous avons une chaîne développement durable 24h/24 :

Ushuaia TV. Il y a également un site internet développement durable. Concernant le volet « solidarité », les associations et les appels aux

dons à leur profit ont du poids dans nos programmes. Pour finir, la prise en compte du développement durable dans les messages publicitaires augmente considérablement. Si un publicitaire ou une société pense qu'il est bon de mettre en avant un certain nombre de critères de développement durable, une étape est franchie : la dynamique en place intéresse à la fois les entreprises et les consommateurs.

“ En tant que media français important, le rôle principal de TF1 est de transmettre le message du développement durable.

BRUNO REBELLE : Avez-vous dû, suite à cet exercice d'évaluation carbone, prendre la décision de ne pas faire un programme ou de changer radicalement la construction d'une émission parce que les indications que vous aviez étaient contraires à vos orientations générales ?

GILLES MAUGARS : Non. Ce critère n'entre pas dans le choix de nos programmations. Mais en tant que media reflet de la société, nous nous attachons à élaborer une programmation en adéquation avec les attentes des Français. Nous avons diffusé l'ascension du Kilimandjaro par des handicapés. Ce n'est pas l'aspect consommation carbone qui nous



a intéressés mais l'aspect associatif et solidaire de ce défi. Le choix de TF1 est de faire passer des messages à portée sociétale à des heures de grande écoute. Le développement durable a donc un impact sur le contenu de la programmation mais le coût environnemental de la fabrication de nos programmes n'entre pas dans nos critères de choix. Nous sommes plutôt dans l'anticipation.

GWÉNAËL KERVAJAN, *Directeur du cabinet Eclotions : Envisagez-vous d'avoir des publicités ou des actions de communication avant le journal de 20 heures incitant le consommateur à éteindre son téléviseur en arrêt et non le mettre en veille ?*

GILLES MAUGARS : TF1, comme chaque entreprise, peut consacrer une partie de ses ressources à faire de la publicité. Si le but du développement durable est de demander à toutes les entreprises de consacrer du chiffre d'affaires à cela, nous le ferons. Mais il n'y a pas de raisons particulières pour que TF1 l'envisage pour l'instant. Ce que la chaîne fait déjà, ce sont des dons à des associations (près de 20 millions d'euros par an), du temps d'antenne à travers des jeux ou de la présence et des appels aux dons. Il nous semble que notre rôle consiste à s'assurer que le consommateur soit capable d'identifier en magasin les caractéristiques énergétiques des appareils et à catalyser ce type de démarches.

DE LA SALLE : *Le bâtiment constitue l'un des secteurs les plus polluants. Comment ce secteur, dans lequel beaucoup d'entreprises sont des PME sans trop de moyens, peut s'intéresser à des sujets comme l'évaluation carbone si ce n'est pas rendu absolument obligatoire et s'il n'y a pas une forte communication de l'État ? Il y a plusieurs types d'évaluations carbone. Y'en a-t-il un qui soit promu par l'État, qui soit officiel ?*

JEAN-PIERRE VEROLLET, *conseil de villages Rueil-Malmaison : Dans le projet de la ligne d'interconnexion France-Espagne, l'évaluation carbone était à l'évidence en faveur de la ligne aérienne. Or ce n'est pas cette solution qui a été retenue. À quoi cela sert-il de faire des évaluations carbone si c'est pour ne pas les respecter quand il s'agit d'investissements à longue durée et significatifs ? N'est-ce pas hypocrite ?*

GILLES PENNEQUIN : J'aimerais tout d'abord que l'on utilise l'expression d'« évaluation carbone » et non pas de « Bilan Carbone™ », car il s'agit d'une démarche estampillée par l'ADEME. Il y a le risque de confondre la démarche d'évaluation carbone avec l'outil proposé par l'ADEME, même si ce dernier a toute sa pertinence et son utilité.

Pour répondre à la question sur le bâti, je pense qu'une évaluation carbone pourrait contribuer à conscientiser y compris des patrons de PME dans leur manière de construire, dans les choix des matériaux, etc. Je pense que cela doit passer par une utilisation d'outils carbone à l'échelle macro.

“ Quant à la question de l'utilité de ces outils, je pense qu'ils sont très utiles pour sensibiliser.

Quant à la question de l'utilité de ces outils, je pense qu'ils sont très utiles pour sensibiliser.

Concernant la réalité économique et la question de savoir qui va payer les externalités et leur diminution, il faudrait avoir des réflexions en termes de coût global. Nous le voyons dans le bâtiment : un surcoût d'investissement est très vite amorti dans le coût de fonctionnement, pour de nombreux équipements. Le problème est que ça n'est pas toujours le même qui paye l'investissement et le coût de fonctionnement. Il y a donc une vraie difficulté à faire assumer ce coût. Des mécanismes sont en cours de discussion, notamment au sein du Grenelle, qui pourraient être des réponses à la question de savoir qui va payer ces surcoûts, si tant est qu'il y en ait.

BRUNO REBELLE : Il se trouve que j'ai déjà travaillé sur le dossier de l'interconnexion France - Espagne. On ne peut pas, heureusement, réduire tous les problèmes d'investissement et d'équipement en fonction du seul critère évaluation carbone. Si aujourd'hui l'État envisage l'enfouissement, c'est parce que cela fait près de quinze ans qu'il cherche un endroit où installer cette ligne de façon aérienne. Le politique doit mesurer l'ensemble des nuisances par rapport à un projet d'investissement d'équipement ou d'orientation de politique publique et imaginer l'ensemble des solutions possibles pour y faire face.

DOMINIQUE ALLAUME-BOBE, *Administratrice en charge du développement durable à l'UNAF* : Dans de nombreuses régions, les questions climatiques et celles relatives au carbone n'intéressent pas nécessairement le Préfet, ni le Président de Conseil Régional. Ces actions ne sont pas menées uniquement par les régions ou l'État. Il faut également prendre en compte ce que réalisent les départements, les agglomérations, les communautés de communes, etc. Les actions peuvent se juxtaposer ou se superposer. Comment gérer cette superposition de politiques ? Qui va mesurer cela ?

GILLES PENNEQUIN : Le fait qu'un certain nombre de préfets ou de présidents de conseils régionaux n'aient pas véritablement intégré les enjeux liés à la réduction des émissions de carbone ne m'étonne pas vraiment. En proposant cet objectif politique, accepté par le gouvernement, nous nous doutions que l'on rencontrerait des relatives « incompréhensions » de la part de certains services de l'État notamment. Ce qui est logique puisque nous sommes dans une culture de compétitivité, de compétition où c'est plutôt le « moi disant » fiscal, social ou environnemental qui a tendance à dominer. Pour certains, les questions environnementales sont perçues comme des coûts et des contraintes, alors qu'en termes de réflexion globale, elles peuvent correspondre à des gains et être créatrices d'emplois.

“ Pour certains, les questions environnementales sont perçues comme des coûts et des contraintes, alors qu'en termes de réflexion globale, elles peuvent correspondre à des gains et être créatrices d'emplois.



Sur la question des inventaires, des projets du type d'Enerter® sont en cours, en vue de réaliser des inventaires des émissions de GES des territoires et servir de base à la définition d'une stratégie. Les outils ne manquent pas : les plans climat territoriaux, les plans climat régionaux qui sont en cours d'élaboration etc. Nous pouvons nous réjouir que tout cela foisonne mais la puissance publique va devoir hiérarchiser et harmoniser ces outils. Les plans climat régionaux ont notamment vocation à être un lieu de définition de stratégie d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique, s'articulant ensuite avec des plans climats territoriaux.

BRUNO REBELLE : La première étape dans la définition d'un plan climat est de faire une évaluation des GES, dont une évaluation carbone, outil très utile pour mesurer à un temps donné et pour orienter de manière dynamique les politiques. Il reste beaucoup à faire en termes de comparabilité et d'engagement d'inflexions lourdes pour atteindre l'indispensable facteur 4.

Les outils de mesure et d'affichage carbone dans le secteur des bâtiments

Intervenants

NICOLAS HOUDANT, *Directeur d'Energies Demain*

FABRICE HAIAT, *PDG de Vizélia Technologies*

NICOLAS HOUDANT, *directeur d'Energies Demain* : En France, le parc de bâtiments est très ancien et de mauvaise qualité thermique puisque construit, pour la plupart, dans les années 1960, avant toute réglementation thermique. Le stock de logements construits avant 1900 est également très important.



NICOLAS HOUDANT
DIRECTEUR D'ENERGIES DEMAIN

“ Le stock de logements construits avant 1900 est très important.

Les ressources fossiles accessibles seront probablement épuisées à la fin du siècle, phénomène qui entrainera alors des tensions géopolitiques de plus en plus fortes et une pression économique et sociale sur les ménages (isolement énergétique des foyers se retrouvant en zone périurbaine et ayant l'obligation d'avoir plusieurs véhicules notamment).

Les mesures du Grenelle et des objectifs ambitieux, affichés dès 2005 (facteur 4), tendent à montrer que la contrainte environnementale est désormais admise et qu'il y a donc une nécessité d'agir.

Il faut donc commencer par faire un état des lieux pour identifier les besoins, les périmètres, les sources de données, en fonction des compétences des acteurs et de la temporalité, savoir quelles sont les parties prenantes (décideurs, usagers) et quelles sont les interactions entre les secteurs. Nous parlons de bâtiments mais nous pourrions parler de structure, de réalisation, d'exploitation et tout ce qui est induit par le bâtiment (mobilité des usagers...).

Quand nous intervenons sur un territoire, il faut faire le choix d'un périmètre. Le décideur public devant éviter les doubles comptes, nous cherchons à distinguer et identifier les origines des émissions en fixant des limites géographiques. Cela permet d'assurer une cohérence en termes d'additionnalité des territoires, de consolider les données et donc de mesurer les évolutions à l'échelle nationale.

Concernant la temporalité, il faut tenir compte de l'inertie très importante du système : sur environ 30 millions de logements,

“ 300 000 constructions ne suffiront pas à renouveler notre parc d'ici 2050 et nous n'atteindrons donc pas le facteur 4.



300 000 constructions sont réalisées par an et plus de 600 000 logements seront vacants. Ces 300 000 constructions ne suffiront pas à renouveler notre parc d'ici 2050 et nous n'atteindrons donc pas le facteur 4. La seule solution reste d'intervenir à chaque changement de propriétaire ou de locataire. Même si nous avons des réglementations thermiques ambitieuses (le facteur 4 peut être atteint, pour le neuf, d'ici 2020), nous nous rendons compte que cela ne concerne finalement qu'une partie infime du parc immobilier français.

La marge d'action est très limitée et pourtant, nous avons l'obligation de résultat qui est d'atteindre ce facteur 4. Il faut donc mettre en place des outils permettant de faire des états des lieux, assurer une pédagogie impliquant toutes les parties prenantes, comprendre les besoins et faire une simulation des démographies (systèmes, composants, ménages).

Deux grands types d'outils, dépendant d'objectifs différents, peuvent être utilisés :

- Les outils de sensibilisation du type ACV⁶ : ils cherchent à définir le contenu carbone d'un produit ou d'une activité mais n'assurent pas la cohérence entre deux structures. Ces méthodologies sont dites « divergentes », c'est-à-dire que plus nous allons chercher de l'information, plus nous allons trouver du carbone.
- Particulièrement adaptées aux territoires et projets de territoires, ce sont des méthodologies dites « convergentes », c'est-à-dire que plus nous allons chercher de l'information et plus la précision s'en trouvera améliorée.

La mise en œuvre de politiques territoriales nécessite une maîtrise parfaite des périmètres pour assurer la compatibilité avec les mesures nationales. Cette deuxième famille d'outils se rapporte au système d'information énergétique territorial mis en place chez Energies Demain et appelé Enerter[®]. C'est un ensemble de bases de données territoriales, socioéconomiques, technologiques, enrichies d'expertises historiques, techniques et d'algorithmes de calcul permettant de calculer les consommations (par application de diagnostics thermiques), les dynamiques des parcs et des équipements, ainsi que les impacts économiques. Cette base de données décrit l'ensemble des logements français. En fonction de leurs spécificités nous affectons des typologies à partir desquelles nous calculons les consommations énergétiques, logement par logement, ce qui permet d'intervenir au niveau des systèmes et des comportements. En outre, ces bases de données permettent de mesurer l'influence entre la morphologie urbaine et les besoins énergétiques en incluant notamment les besoins de transport induits. Des cartes de présence historique des matériaux permettent de savoir de quoi sont composées les maisons et comment nous pouvons les réhabiliter. Enfin, ces bases de données permettent de calculer des consommations surfaciques, par territoire (de l'échelle nationale à celle d'une commune), et d'avoir une vision des distributions des coûts d'exploitation pour mesurer le phénomène de précarisation énergétique. Elle autorise également le calcul à petite échelle, ce qui permet de s'engager vers des plans climat territoriaux. Il y a un ensemble de déclinaisons de l'outil ENERTER[®] dont les applications sont bien spécifiques :

- Charter® permet de décomposer les consommations d'électricité sous forme de groupes de charge pour mettre en alternative des programmes d'économie d'énergie avec des programmes d'investissement.
- L'INS⁷ permet d'avoir un cadastre des émissions de carbone à un instant donné et d'informer le grand public.
- SeeGES® émet, à l'échelle d'une région, des scénarii d'émissions de GES sur des mesures techniques.
- Necater® mesure les équilibres carbone d'un projet ou d'un ensemble de projets.

FABRICE HAIAT, PDG de *Vizélia Technologies* : Notre société a pour vocation de fournir une plateforme d'exploitation des bâtiments. Nous nous adressons au parc de bâtiments existant et avons volontairement restreint le périmètre de travail à l'émission de CO₂ en phase d'exploitation du bâtiment à travers deux problématiques : l'émission de CO₂ liée à la maintenance du bâtiment et les consommations énergétiques du bâtiment.

Le parc immobilier du tertiaire correspond à environ 850 millions de mètres carrés dont l'âge moyen est de plus de 30 ans. L'obsolescence est à la fois technique et fonctionnelle. Moins de 2 % de ce parc est renouvelé (construction neuve ou travaux de rénovation), ce qui signifie qu'une rénovation complète ne peut être envisagée avant au moins 50 ans.

Le coût au m² du patrimoine privé tertiaire existant est de 437 euros par an. Le coût des énergies consommées par le bâtiment est de 37 euros par m² par an. Le coût purement énergétique représente donc moins de 10 % du coût au m². Si nous faisons 20 % d'économies sur le coût énergétique, nous n'améliorons finalement que de 2 % le coût au m². Cet argument est souvent avancé par les investisseurs immobiliers dans les projets de constructions neuves, efficaces énergétiquement et donc plus chers. En revanche, dans le secteur social, du fait de l'augmentation significative des charges énergétiques, il peut être difficile, pour le locataire, de parvenir à s'acquitter de ses charges. Certains phénomènes font évoluer les tendances. Les contrats de partenariat public/privé obligent désormais les constructeurs à être beaucoup plus vigilants en ce qui concerne le coût global d'exploitation, c'est-à-dire sur le coût du cycle de vie du bâtiment. L'émergence de bâtiments verts peut également laisser penser que les bâtiments actuels vont peu à peu devenir obsolètes, obligeant ainsi investisseurs et propriétaires à repenser la façon dont les bâtiments consomment de l'énergie.

Je citerais trois exemples expliquant ce qu'est le web 2.0 pour arriver ensuite à ce que nous appelons le « bâtiment 2.0 » :

- Wikipedia, une encyclopédie en ligne dont la production de contenu est faite par l'ensemble des internautes. C'est actuellement l'encyclopédie la plus riche sur le web.

“ **une rénovation complète du parc immobilier français ne peut être envisagée avant au moins 50 ans.** ”



FABRICE HAIAT
PDG DE VIZÉLIA TECHNOLOGIES

“ **L'émergence de bâtiments verts peut également laisser penser que les bâtiments actuels vont peu à peu devenir obsolètes, obligeant ainsi investisseurs et propriétaires à repenser la façon dont les bâtiments consomment de l'énergie.** ”

- Facebook, un réseau social permettant de retrouver des amis, de créer une communauté d'intérêts, etc. Facebook rassemble aujourd'hui plusieurs dizaines de millions d'utilisateurs qui ont la possibilité de produire du contenu.

- Netvibes, un portail personnalisable permettant à chaque internaute de composer sa page avec ses centres d'intérêts en fonction d'un certain nombre de critères.

Les outils du web 2.0 permettent donc de produire du contenu, de travailler de façon collaborative ou encore de personnaliser les informations dont nous avons besoin pour travailler.

L'écosystème bâtiment est complexe : l'information est produite par des centaines d'installations (capteurs, compteurs...) et partiellement utilisée. Il y a une pluralité d'acteurs (utilisateurs, intervenants extérieurs, constructeurs, gestionnaires...) dont les intérêts divergent quant aux investissements dans l'efficacité énergétique du bâtiment.

La traduction du web 2.0 pour le « bâtiment 2.0 » se fait concrètement par :

- de la production de contenu : nous sommes convaincus que pour que l'information soit fiable, elle doit être produite par les sous-systèmes et agrégée de façon automatique ;

- des plates-formes collaboratives mettant cette information à disposition du locataire et de l'exploitant, permettant la gestion à distance et donc, de minimiser les déplacements liés à la maintenance ;

- un portail personnalisable et simple permettant à l'utilisateur final de connaître sa consommation énergétique au quotidien. A terme, notre objectif est de mettre à disposition de l'utilisateur final le suivi de ses consommations en énergie (eau, gaz, électricité), traduites en euros et en taux de CO₂, pour mieux les sensibiliser. Les données

“ A terme, l'objectif est de mettre à disposition de l'utilisateur final le suivi de ses consommations en énergie, traduites en euros et en taux de CO₂.

doivent être ludiques et compréhensibles pour mieux agir sur les comportements : la consommation peut être traduite en nombre d'arbres implantés pour consommer le CO₂ par exemple.

“ Une approche multi facteurs est nécessaire pour maîtriser le cycle de vie du bâtiment.

La consommation électrique est très variable durant une journée. Il faut une approche multi facteurs pour maîtriser le cycle de vie du bâtiment : il faut prendre en compte les aspects liés au bâti, ceux liés à la maintenance et appréhender les facteurs extérieurs et



les usages pour pouvoir comparer des performances. L'automatisation peut répondre à cette problématique.

Nous sommes convaincus qu'au-delà d'une photographie à un instant donné, le DPE⁸ n'a de sens que s'il est calculé en temps réel pour permettre de suivre l'évolution des tendances. Finalement, notre approche est « top-down » : les émissions de CO₂ nécessitent un suivi énergétique, un suivi des aspects liés à la maintenance des bâtiments, de l'occupation des bâtiments et un levier sur le comportement de l'utilisateur final dans le bâtiment pour agir à travaux zéro.

GILLES BERHAULT : Estimez-vous que les outils de mesure ou d'intervention existent ou faut-il développer d'autres choses pour avoir des résultats satisfaisants ?

FABRICE HAIAT : Les informations existent mais sont dans des silos très hétérogènes. Il y a encore beaucoup à faire au niveau des outils de capture d'informations additionnelles et surtout d'agrégation de ces informations.

PHILIPPE CORTES, journaliste « *Automoto Classmag* » : *Quels sont vos clients et les coûts de mise en œuvre ?*

NICOLAS HOUDANT : Nos bases de données sont à la fois théoriques et enrichies d'expertises concrètes. Elles concernent l'ensemble des 30 millions de logements français. Notre clientèle potentielle est donc l'ensemble des consommateurs de logement. Nous nous adressons plutôt à des gestionnaires de patrimoine ou à des responsables de territoire. Nous avons travaillé pour différents territoires, y compris au niveau national. La constitution de nos bases de données est un travail de fourmi et de longue haleine. Nous reconstituons l'ensemble des consommations territoriales : au niveau du bâtiment, des transports, du secteur tertiaire ou industriel. À chaque fois qu'un logement se construit, nous l'intégrons dans la base de données.

“ **Il est fondamental de sensibiliser les consommateurs, et pour cela de les intégrer dans le système. Nous émettons en effet six fois plus de GES que nos grands-parents et nos petits-enfants auront à en émettre quatre fois moins que nous.** ”

Nos tarifs se déclinent sous forme d'abonnements. L'accès à l'information est proposé pour un instant précis ou sur une période donnée. Le coût est de 800 euros par jour. Quand nous travaillons sur des plans climat territoriaux, pour une

région par exemple, les tarifs se situent autour de 100 000 euros.

Il est fondamental de sensibiliser les consommateurs, et pour cela de les intégrer dans le système. Nous émettons en effet six fois plus de GES que nos grands-parents et nos petits-enfants auront à en émettre quatre fois moins que nous.

FABRICE HAIAT : Pour notre part, nous travaillons à partir d'une collecte automatique, il n'y a donc pas de travail d'initialisation à faire, ce sont les sous-systèmes qui produisent l'information. Le coût de l'investissement, pour équiper un logement, est d'environ 400 euros. Généralement le temps de retour sur investissement est de 12 à 18 mois, le gain étant directement lié aux économies réalisées sur les consommations et la maintenance.



“ **Il faut suivre le principe du web 2.0 et agir au niveau de toute la chaîne d'exploitation si nous voulons réellement réduire les émissions de CO₂ des bâtiments.**

La première échelle de gain se fait sur l'identification des gros leviers de gaspillage : 60 à 70 % du gain est réalisé dans les six premiers mois du fait de leur élimination.

Nous avons par ailleurs constaté une augmentation très forte de la complexité technologique des bâtiments. Ils contiennent beaucoup plus d'automatismes, notamment du fait de la pression du HQE⁹.

Enfin, nous avons constaté des écarts très significatifs entre la consommation énergétique des bâtiments en phase réelle d'exploitation et les calculs théoriques réalisés. Cela tient du comportement des usagers. Encore une fois, il faut suivre le principe du web 2.0 et agir au niveau de toute la chaîne d'exploitation si nous voulons réellement réduire les émissions de CO₂ des bâtiments.

SOPHIE DAVIDAS, Akoya : *Qui va payer la rénovation des bâtiments ?*

NICOLAS HOUDANT : La question est plutôt de savoir qui va pré-financer puisque cela s'amortit.

“ **Nous sommes face à une révolution culturelle dans laquelle l'économie a sa place mais doit être relativisée par rapport aux enjeux.**

Pourquoi pas des investisseurs privés ? Après tout, la rénovation de logements présente une rentabilité intrinsèque importante, il y a une vraie rente de la maîtrise

de l'énergie. A mon sens nous sommes face à une révolution culturelle dans laquelle l'économie a sa place mais doit être relativisée par rapport aux enjeux.

FABRICE HAIAT : Dans le secteur des bâtiments tertiaires la logique des fonds d'investissement est à très court terme, les actifs étant cédés après quatre ou cinq ans. Ces investisseurs ne paient pas la facture énergétique puisqu'elle est facturée dans les charges du locataire. Il y a donc parfois une dichotomie entre les intérêts des investisseurs et la préservation de notre planète. Mais encore une fois, l'émergence de bâtiments verts risque de rendre obsolètes les vieux bâtiments non rénovés dont la valeur pourra se dégrader.

DE LA SALLE : *Qu'est-ce que l'INS ?*

NICOLAS HOUDANT : C'est l'Inventaire National Spatialisé. C'est un outil d'affichage des émissions de polluants à l'échelle du km². C'est un cadastre qui sera mis à la disposition du grand public sur internet. Il devrait, à priori, être ouvert à tous, en libre accès.

RÉGIS MEYER, MIES : *L'INS s'inscrit dans le cadre du plan AIR, mis en place fin 2003, qui oblige les États membres de l'UE à fournir des modélisations pour calculer la pollution de l'air. C'est un modèle de la qualité de l'air permettant d'alimenter des simulations. Parmi 40 polluants atmosphériques, on y retrouve les six GES de Kyoto. La base vient juste d'être achevée, le modèle devrait donc être disponible en 2009. C'est une base de données qu'il faudra valoriser.*

PHILIPPE OSSET, PriceWaterhouseCoopers : *Je suis directeur d'Ecobilan et spécialisé dans ces Analyses du Cycle de Vie (ACV). Je suis d'accord M. Houdant, l'ACV n'est pas adaptée pour faire des bilans territoriaux au niveau national. En revanche, la phase de définition des frontières des systèmes dans l'ACV est essentielle et fait, justement, que la méthode n'est pas divergente. Au-delà de la sensibilisation, elle permet d'évaluer l'impact des produits de construction des bâtiments avec les normes AFP 0010, 0020 ou 211930 au niveau international. Cela sert donc aussi d'outil d'aide à la décision, de façon très opérationnelle, notamment dans l'écoconception des bâtiments, les démarches HQE, etc.*

MATHILDE BONNANS, Centre Technique Industriel de la Construction Métallique : *Il y a environ 500 PME dans la construction métallique en France auxquelles nous apportons des compétences et des formations dans le domaine environnemental notamment. Nous nous sommes formés au Bilan Carbone™. Les outils que vous présentez sont destinés aux utilisateurs finaux. Peuvent-ils fonctionner également pour les constructeurs ?*

NICOLAS HOUDANT : Nous présentons des outils pour les décideurs qui peuvent, bien évidemment, fonctionner également pour les constructeurs. Mais cette méthode n'est pas totalement comparable avec la méthode Bilan Carbone™ qui se rapproche plutôt d'une ACV. Il s'agit d'une planification à long terme des investissements et des améliorations dans les consommations énergétiques.

DE LA SALLE, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment : *Pour établir des scénarii de planification ou pour la gestion technique à distance des patrimoines, au-delà du calcul sur des paramètres purement techniques (estimations de l'évolution parc, du prix de l'énergie, de l'évolution technologique), ce qui nous pose problème, dans nos modèles, c'est l'appréhension des comportements et l'usage des utilisateurs finaux. Vos approches vous permettent-elles de les appréhender et les modéliser ?*

NICOLAS HOUDANT : Nos campagnes de mesures nous permettent de réexpliquer ces comportements. Nous montrons qu'un logement chauffé au chauffage électrique se chauffe

0,6 fois son besoin de chaleur alors qu'un logement chauffé au réseau de chaleur se chauffe 1,4 fois son besoin. L'un des

“ L'un des premiers effets de l'isolation ou de l'amélioration du parc de bâtiments est un rattrapage de certaines dérives comportementales.



premiers effets de l'isolation ou de l'amélioration du parc de bâtiments est un rattrapage de certaines dérives comportementales. Il ne faut donc pas s'attendre à une inflexion des consommations énergétiques dans un premier temps. Même si le besoin de chaleur du logement diminue, certains individus vont peut-être augmenter leur niveau de confort ou du moins atteindre un niveau de confort acceptable. Il reste toutefois des incertitudes et un travail important à faire sur l'aspect comportemental.

FABRICE HAIAT : Nous avons utilisé notre système sur une cinquantaine de bâtiments. Si l'approche « usage » n'est pas intégrée dans le dispositif il est impossible de comprendre ce qui se passe dans le bâtiment. Si la consommation n'est que la résultante finale de comportements et d'usages ou si ces comportements et ces usages ne sont pas appréhendés, il est impossible de déterminer des axes de travail et des pistes d'améliorations. Dans le dispositif, la prise en compte des usages du bâtiment et de sa fréquentation sont indis-

pendables pour comprendre son fonctionnement et comparer des performances de bâtiments entre eux.

“ La prise en compte des usages du bâtiment et de sa fréquentation sont indispensables pour comprendre son fonctionnement et comparer des performances de bâtiments entre eux.

MAURICE MOHR, *Ecofield* : Lors des premières assises de l'efficacité énergétique, il a été dit que dans le tertiaire, suite à une campagne de mobilisation sur l'économie d'énergie, il y avait eu un gain de 30 % la première semaine, gain divisé par deux au bout de trois ou quatre semaines et dont il n'y avait plus aucun effet au bout de six semaines. Comment captez-vous les consommations d'énergie chez les particuliers quand il y a encore beaucoup de compteurs mécaniques ?

FABRICE HAIAT : Effectivement, si l'opération de mobilisation est ponctuelle, nous pouvons être sûrs qu'après deux mois les comportements auront encore dérivé. Il n'y a que la mesure en continu dans le temps qui est efficace : dès que l'on constate à nouveau des dérives, on peut remobiliser. Deuxièmement, il existe maintenant beaucoup de dispositifs de mesures, dont le coût a été divisé par trois au cours des

“ Si l'opération de mobilisation est ponctuelle, nous pouvons être sûrs qu'après deux mois les comportements auront encore dérivé. Il n'y a que la mesure en continu dans le temps qui est efficace.

“ Nous espérons, une fois le système déployé dans de nombreuses collectivités, pouvoir créer une communauté d’échanges entre utilisateurs et avoir ainsi un réseau collaboratif d’utilisateurs échangeant sur de bonnes pratiques.

quatre dernières années, qui peuvent se positionner sur des compteurs à impulsion permettant de capter l’information. Sur les tableaux électriques, des dispositifs existent depuis longtemps, désormais télé-relevables par wifi, qui permettent de réduire de façon très significative le coût d’acquisition de l’information. Ces technologies sont encore relativement neuves et ce n’est que depuis qu’elles sont devenues matures, qu’il a été possible de passer à des phases d’industrialisation.

GILLES BERHAULT : Quelle est la prochaine étape, pour vous, dans votre société ?

FABRICE HAIAT : Nous espérons, une fois le système déployé dans de nombreuses collectivités, pouvoir créer une communauté d’échanges entre utilisateurs et avoir ainsi un réseau collaboratif d’utilisateurs échangeant sur de bonnes pratiques.

NICOLAS HOUDANT : La prochaine étape sera la mise en ligne sur internet, de la base de données Inerter® avec un coût d’accès, pour avoir des bilans et faire de la prospective.

Les outils de mesure et d'affichage carbone dans le secteur des transports

Intervenants

ANNE GED, *Directeur de mission, pôle politiques publiques Et développement durable, Solving*

PHILIPPE OSSET, *Senior manager, PriceWaterhouseCoopers*

SEVERIN FISCHER, *Chargé de mission climat, Entreprises pour l'Environnement (EpE)*

BENJAMIN GARCIA, *Chargé environnement, groupe La Poste*

ANNE GED, *directeur, pôle développement durable, Solving Efeso* : Solving Efeso est un cabinet de conseil en stratégie, finance, organisation au sein duquel le département développement durable accompagne des entreprises, des établissements publics et des collectivités territoriales dans leurs stratégies de développement durable et de changement climatique (stratégie et plan climat, Bilan Carbone™). Nous avons eu la chance d'accompagner la Ville de Paris dans la réalisation de son plan climat. A cette occasion, et dans les démarches que nous avons conduites par la suite, nous avons compris à la fois l'importance de la mesure des émissions et en même temps les précautions qui devaient être prises, en particulier dans le secteur des transports, pour en communiquer les résultats. Pour illustrer mon propos, l'exemple du Bilan Carbone™ de la Ville de Paris et de son Plan Climat que nous avons accompagné jusqu'à la délibération votée en octobre dernier.



ANNE GED

DIRECTEUR, PÔLE
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SOLVING EFESO

L'évaluation carbone d'une ville comme Paris pose clairement la question de savoir de quoi nous parlons, en termes de mesure, et sur quoi la ville peut agir. Concernant le volet transport, la mesure carbone nous a, entre autres, permis de prendre conscience de l'importance des volets « transport des personnes » et « transport de marchandises ». Ces deux postes ont d'ailleurs, dans le bilan, environ le même poids, ce que nous n'avions pas bien perçu a priori. Ce phénomène s'explique par la fonction particulière de Paris en termes de logistique et de redistribution de marchandises sur l'ensemble du territoire. Mais c'est le secteur du tourisme qui pose le plus de difficulté dans son évaluation et dans son interprétation. Le Bilan Carbone™ mesure l'impact des touristes venus en avion par exemple. Mais quelle interprétation de cet élément peut-être faite pour aider à l'action ? Après la mesure, pour Paris, il faut veiller à ne pas faire peser sur les parisiens le poids des émissions de l'ensemble du secteur des touristes. Il y aurait alors un risque de démobiliser tous les acteurs et de stigmatiser les responsabilités sur un secteur particulier sur lequel les marges de manœuvre sont faibles.

L'évaluation carbone va également permettre de poser les grands enjeux, l'échelle des valeurs et d'avoir un diagnostic partagé et transparent. C'est ce partage de l'analyse et des données qui est le fondement de l'entrée dans l'action.

Cette expérience a montré la difficulté de l'exercice : autant il est possible de faire des comparaisons en carbone sur des éléments spécifiques, en particulier dans le secteur du transport, autant il y aurait beaucoup de danger à faire une comparaison globale de territoire à territoire. Chaque territoire a sa particularité, c'est ce que l'interprétation de la mesure carbone démontre.

“ **L'évaluation carbone va permettre de poser les grands enjeux, l'échelle des valeurs et d'avoir un diagnostic partagé et transparent. C'est ce partage de l'analyse et des données qui est le fondement de l'entrée dans l'action.**

Dans le domaine du transport, le consommateur, en termes d'affichage, ne dispose généralement que de peu d'éléments pour guider ses choix. Il a en particulier l'affichage énergétique de son véhicule et le prix du carburant. Mais l'évaluation que donne le

Bilan Carbone™ ne répond pas aux besoins de simulation ou de réflexion prospective. Or, la question que pose le sujet du transport, en matière de changement climatique, est liée plutôt à l'existence d'alternative à l'automobile et à la construction d'infrastructures nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions d'ici 2020. En effet, face aux spécificités dans le domaine des transports, il va falloir agir très vite pour atteindre nos objectifs d'ici là et se doter d'éléments chiffrés plus synthétiques pour guider l'action.

“ **Dans le domaine du transport, le consommateur, en termes d'affichage, ne dispose généralement que de peu d'éléments pour guider ses choix.**

En termes d'évaluation, le Bilan Carbone™ donne des éléments pour faire l'état initial, pas forcément pour dessiner cet avenir. Pour cela, il faut être capable, d'une part, de se projeter en 2020 et d'autre part, d'obtenir un certain nombre d'éléments d'information permettant d'envisager les grands changements de structures et les ruptures à cet horizon. C'est le champ du Plan Climat, de la prospective, de la concertation dans des ateliers collectifs ou se construisent ces scénarii. Les outils de mesure permettent d'expliquer comment traduire les enjeux de long terme dans les décisions opérationnelles de court terme, définies étape par étape. Le Plan Climat est l'occasion de faire des hypothèses fortes sur l'avenir, de construire des scénarii de ruptures que des éléments statistiques trop compliqués et trop détaillés ne peuvent pas fournir, etc. Nous sommes face à des choix structurels très importants qui demandent des investissements dès aujourd'hui. C'est le sens que l'on doit donner à la question de la mesure carbone dans le secteur des transports : permettre d'orienter les choix de long terme dans le sens de la stratégie facteur 4.

“ **Les outils de mesure permettent d'expliquer comment traduire les enjeux de long terme dans les décisions opérationnelles de court terme.**

PHILIPPE OSSET, *Ecobilan*, *Price WaterhouseCoopers* : Nous mettons en place des réflexions stratégiques avec les entreprises pour étudier la mise en œuvre de stratégies de développement durable et leur déploiement. Mon exposé abordera l'appro-

che cycle de vie sur le problème des transports, les méthodes de calculs existantes, les bases de données disponibles et enfin, l'affichage des émissions.



PHILIPPE OSSET
ECOBILAN,
PRICEWATERHOUSECOOPERS

Les enjeux de l'Analyse du Cycle de Vie varient en fonction des acteurs :

- Les entreprises peuvent intégrer les informations relatives aux transports dans le cycle de vie de leurs produits afin d'optimiser leurs filières et opérer les choix industriels permettant de réduire l'impact environnemental et financier des transports dans leur bilan.
- Les pouvoirs publics veulent connaître l'impact des transports dans le pays et essayer de réduire les émissions globales associées.
- Pour les ONG et associations de consommateurs, c'est un moyen de peser dans les débats ou d'aider aux choix.
- Les transporteurs cherchent à améliorer leur performance environnementale ainsi que leur rentabilité financière.
- Les individus y trouvent un moyen d'information pour adopter des comportements écoresponsables et financièrement profitables.
- Les fabricants de véhicules y voient une façon d'améliorer la performance environnementale de leurs produits pour respecter les normes et réglementations et conserver leurs marchés.

Chacun de ces acteurs est susceptible d'établir des bases de données. Il faut quantifier les impacts environnementaux des différents moyens de transport et les ramener à des services rendus, donc par exemple à des personnes transportées.

L'approche « cycle de vie » ne se limite pas à l'impact de l'usage du véhicule, mais peut tenir compte de l'impact de sa production. Elle peut également tenir compte de la production et la maintenance des voies de transport. Il faut donc choisir jusqu'où quantifier les impacts environnementaux et faire des choix, sans a priori.

“ **L'approche « cycle de vie » ne se limite pas à l'impact de l'usage du véhicule, mais peut tenir compte de l'impact de sa production. Elle peut également tenir compte de la production et la maintenance des voies de transport.**

“ Il faut que le pourcentage d'écart entre deux alternatives soit de l'ordre de 20 % pour que l'on puisse vraiment conclure et comparer.

Les méthodologies d'analyses de cycles de vie « ISO 14040 » et « ISO 14044 » sont des méthodes comparables permettant d'évaluer la quantité de CO₂ émise par n'importe quel moyen de transport. Elles

supportent aujourd'hui les démarches d'écoconception des grands constructeurs automobiles mais aussi des fabricants de moteurs d'avion. Tous les fabricants d'équipement utilisent cette pratique désormais classique et connue.

Au moment de faire des comparaisons, il faut garder à l'esprit que toute mesure présente des incertitudes, liées aux méthodes et aux hypothèses que l'on doit faire. Selon moi, il faut que le pourcentage d'écart entre deux alternatives soit de l'ordre de 20 % pour que l'on puisse vraiment conclure et comparer. Parmi les outils de mesure existant, on peut citer :

- le Bilan Carbone™, avec des facteurs d'émissions présentés pour les transports ;
- le GHG Protocol, au niveau international, avec des émissions sur les transports ;
- des bases de données suisses (Ecoinvent) ;
- la base européenne ELCD en cours d'élaboration (cf. <http://lca.jrc.it>).

Les données et les sources sont légèrement différentes en fonction des outils.

Concernant les outils spécifiques aux transports, nous pouvons citer différents projets :

- les projets « from well to wheel », visant notamment à comparer les moyens de transport (grammes de CO₂ / km) au regard du service rendu et avec différents combustibles.
- les émissions pour les véhicules particuliers données par l'ADEME, faites à partir des bases de données UTAC.
- les tableaux de l'INRETS.
- l'outil ARTEMIS¹⁰, développé au niveau européen.
- l'outil COPERT IV¹¹, développé au niveau européen et finalisé grâce au projet ARTEMIS, sorti en décembre 2007, vise à évaluer l'ensemble des émissions atmosphériques des moyens de transport et non pas uniquement le CO₂.

Il existe trois types de labels d'affichage environnemental au niveau international. La série de normes ISO 14020 (ISO 14021, ISO 14024, ISO 14025) vise à expliquer comment communiquer les informations environnementales de façon pertinente et crédible. Elles se déclinent en trois types de déclarations :

- Les écolabels (ISO 14024) : NF Environnement en France (AFNOR), « La Fleur » au niveau européen, etc.
- L'auto-déclaration (ISO 14021), où l'on retrouve des étiquetages sur les transports,
- Les DEP¹² (ISO 14025) qui sont essentiellement des déclarations d'entreprise à entreprise informant de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service.

Ces normes précisent les méthodes de travail, les informations à déclarer etc. Ainsi la norme ISO 14021, par exemple, précise que l'on ne doit pas induire les gens en erreur, que l'on doit donner ses sources, que l'on doit expliquer ses modes de calcul etc.

Le module ECO² de Renault, par exemple, indique de son côté que les émissions de ces véhicules ainsi labélisés sont inférieures à 140g / km : c'est encore un autre label affichant une performance.

Des écocomparateurs commencent également à apparaître permettant de choisir entre différents moyens de transport. On peut citer celui de la SNCF ou celui de l'ADEME qui, pour un même trajet, évaluent les émissions de CO₂ de différents moyens de transport.

Enfin, le site internet Viacombi.fr propose aux entreprises des bilans comparatifs entre moyens de transport.

Pour conclure, il est possible à court terme de réduire l'incertitude : certaines entreprises travaillent avec leurs fournisseurs de transport au recueil sur des données plus spécifiques. Concernant les outils d'affichage, je pense que nous continuerons à utiliser des moyennes globales par industrie pour les données amont.

SÉVERIN FISCHER, *chargé de mission climat, Entreprises pour l'Environnement (EpE)* : EpE est une association rassemblant 46 grandes entreprises. C'est un lieu d'échange et de construction d'outils et méthodes pour les directions « environnement » ou développement durable des entreprises membres. EpE est également partenaire du réseau mondial WBCSD¹³.



SÉVERIN FISCHER
CHARGÉ DE MISSION CLIMAT,
ENTREPRISES POUR
L'ENVIRONNEMENT (EPE)

EpE a réalisé, en collaboration avec l'ADEME, le module « GES Transport ». C'est un outil d'aide à l'action et à la décision permettant d'identifier et mesurer les émissions dues au transport de marchandises ou de personnes, dans le périmètre des activités de l'entreprise : inventaire des émissions, suivi de leur évolution, simulation des impacts selon la politique de transport choisie. Cet outil est compatible avec les autres standards nationaux ou internationaux tels que le Bilan Carbone™, le GHG Protocol¹⁴, etc.

L'outil intègre trois modes de saisie des données, en fonction des éléments disponibles dans l'entreprise : la consommation de carburant, les distances parcourues ou les consommations moyennes par type de véhicule et enfin, un indicateur tonne / km s'appliquant au fret.

L'outil existe en version anglaise et est utilisable par les entreprises, les collectivités locales et tout organisme ayant une activité de transport, en compte propre ou pour le compte extérieur, sur un périmètre définissable par l'entreprise elle-même.

Il s'agit d'un simple tableur Excel, préhensible par tout le monde, gratuit et téléchargeable sur le site internet d'EpE. Il a pour vocation d'être utilisé le plus largement possible. Ce protocole GES Transport est l'une des bases sur laquelle travaille l'OET¹⁵ pour construire une solution abordable par les PME et les transporteurs leur permettant de quantifier et d'afficher un contenu carbone sur le devis ou la facture de leur prestation.





BENJAMIN GARCIA
CHARGÉ ENVIRONNEMENT,
GROUPE LA POSTE

BENJAMIN GARCIA, chargé environnement, groupe La Poste : La mesure des émissions de CO₂ au sein du groupe La Poste remonte à 2003 et ne concernait alors que le transport. Différentes méthodologies co-existaient : une méthodologie interne pour l'aérien et le courrier et l'outil Diagflotte de l'ADEME pour les 65 000 véhicules routiers.

En 2005, La Poste a choisi d'utiliser l'outil EpE-ADEME. Très simple et facile à utiliser, son adoption a représenté une grande avancée pour La Poste :

- Le fait que l'outil soit uniquement centré sur les émissions de CO₂ correspond à notre engagement sans se perdre dans les calculs de tous les polluants atmosphériques.
- C'est un outil rassemblant tous les modes de transport (avion, route, train, maritime), pour les marchandises comme pour les personnes.
- L'outil ayant été développé avec l'ADEME, sur la base du Bilan Carbone™ et du GHG Protocol, il présente une garantie de crédibilité, notamment en termes de traçabilité et d'audit interne ou externe.
- Les quatre métiers du groupe La Poste (courrier, banque postale, colis et réseau des bureaux de poste) ainsi que ses filiales, ont calculé eux-mêmes leurs émissions de CO₂. La facilité d'appropriation est donc réelle.
- Enfin, l'outil intègre l'élargissement du périmètre de mesure : les fournisseurs de transport au niveau national et international sont intégrés depuis 2006, les déplacements de collaborateurs en train et en avion depuis 2008, le transport ferroviaire de courrier est actuellement en cours d'intégration.

“ Il faut se poser la question de la cohabitation entre les méthodologies et les outils de calcul du CO₂ françaises, anglaises, suisses, allemandes etc. Comment les pays peuvent-ils collaborer sur ce point ?

Enfin, nous avons constaté des différences entre les facteurs de conversion français, européens ou les facteurs du GHG Protocol. Il y a un vrai besoin d'harmonisation, de mise à jour et d'explication. Il faut se poser la question de la cohabitation entre les méthodologies et les outils de calcul

du CO₂ françaises, anglaises, suisses, allemandes etc. Comment les pays peuvent-ils collaborer sur ce point ?

L'outil EpE peut encore être amélioré, notamment dans son ergonomie. Certaines de nos filiales colis express à l'étranger nous communiquent leurs émissions de CO₂ depuis 2006 mais ne se sont pas encore approprié l'outil EpE. Il faut poursuivre notre travail pour les convaincre de l'utiliser.

Enfin, il faut aujourd'hui élargir l'utilisation des outils simplifiés au secteur des bâtiments. Il s'agit du deuxième poste émetteur de CO₂ en France, après les transports. Toute organisation souhaitant mesurer ses émissions ne peut donc plus passer à côté de ce secteur.

SÉVERIN FISCHER : Je précise que l'outil EpE s'exprime en équivalent CO₂ : s'il est basé sur les carburants, il intègre les GES et les exprime en équivalent CO₂. Par ailleurs, est-ce que les outils existants sont suffisamment robustes pour permettre de valoriser, sur un marché carbone, les réductions d'émissions de CO₂ constatées via ce type de méthode?



RÉGIS MEYER

MIES



RÉGIS MEYER, MIES : *Ce serait effectivement dommage qu'une méthode développée pour un usage spécifique, qui traduit un effort important des professionnels, ne soit pas accréditée. Selon moi, la valorisation de crédit carbone s'opère par rapport à un tendanciel et par rapport à une additionnalité. La méthode ne permet pas de dire ni quel est le tendanciel ni quelle serait l'additionnalité, étant donné qu'il faut éventuellement prendre en compte les dispositifs publics contribuant à encourager au passage à des modes moins émetteurs. La réponse ne sera donc jamais totale.*

MAURICE MOHR, Ecofield : *Que faut-il pour provoquer un réel engouement pour le changement ? Nous parlons d'horizon 2020, 2050 etc. mais beaucoup d'élus ne le seront plus en 2012. Comment adapter une vision à long terme alors que notre vision actuelle est à très court terme ?*

ANNE GED : *La mesure seule ne fait pas la décision, comme la sensibilisation ne fait pas l'action. En revanche, c'est le partage de cette information, de la politique et de la stratégie avec l'ensemble des acteurs qui va permettre de mettre tout le monde en mouvement.*

“ **C'est le partage de cette information, de la politique et de la stratégie avec l'ensemble des acteurs qui va permettre de mettre tout le monde en mouvement.** ”

Un élu assure le portage politique de la mission du développement durable et c'est lui qui nous aide à construire un scénario de vie réussie dans le monde du 21^{ème} siècle, monde qui ne s'arrête pas à la fin de son mandat. L'information, carbone par exemple, n'aura de valeur dans l'engagement et dans les actions que lorsqu'un certain nombre d'éléments se seront mis en place : ateliers, discussions, transparence, parole, partage, appropriation de ces sujets, etc. C'est pour cela que nous avons besoin de méthodes transparentes et lisibles.

SANDRA AVEROUS, UNEP, Programme des Nations Unies pour l'Environnement : *Concernant l'accès aux marchés carbone, il faudrait une méthodologie qui soit compatible avec les méthodologies proposées par l'IPCC¹⁶ sur le marché mondial. D'autre part, si deux entreprises concernées par les objectifs de Kyoto, évoluant dans un secteur ayant un objectif de 10 % de réduction par exemple, utilisent deux outils différents dont les hypothèses ou les méthodes diffèrent, comment comparer les résultats ? Est-ce que ces différences sont mises en valeur dans leur communication ?*

PHILIPPE OSSET : Il n'y a pas encore de méthode de calcul homogène et uniforme qui ait été définie pour le domaine des transports. Pour l'instant ce n'est d'ailleurs pas nécessaire puisque ces données ne sont pas intégrées dans les quotas. Quand ce sera le cas, une méthode s'imposera alors clairement à tous. Dans le cas contraire, nous aurions effectivement des écarts entre entreprises du fait de l'utilisation de méthodes différentes.

JOËLLE TOURNEBIZE, *SNCF* : *La SNCF, partenaire de l'ADEME, utilise actuellement le Bilan Carbone™ sur une ligne TER. La vraie question est en effet celle du périmètre et des doubles comptabilisations : les émissions des individus venant à la gare en voiture doivent-elles être imputées au secteur automobile ou à la SNCF ?*

DOMINIQUE DESCHAMPS, *ONG Information Numérique RDM-ROW* : *les consommations des communications numériques explosent depuis quelques années (l'utilisation d'internet représente environ 2 % des émissions de carbone au niveau mondial). Comment comparer l'évaluation carbone des moyens de transport classiques de La Poste (courrier, colis, etc.) et celle de la consommation des serveurs informatiques ?*

BENJAMIN GARCIA : Cette thématique, très importante pour La Poste, a donné lieu à une étude, en cours, pour comparer l'envoi de courrier de gestion par La Poste avec un envoi « dématérialisé ». Nous espérons que le résultat ne sera pas seulement en faveur des nouvelles technologies. Il faut effectivement sortir de l'idée reçue que les communications électroniques ne consomment et n'émettent rien. C'est un sujet délicat sur lequel il est encore difficile de communi-

“ **Il faut sortir de l'idée reçue que les communications électroniques ne consomment et n'émettent rien.**

quer. Par ailleurs, nous réfléchissons à un projet de calculateur CO₂ pour le courrier et les colis, comme certains opérateurs postaux le font déjà en Europe. L'objectif est d'être capable d'informer nos clients du coût en CO₂ d'une campagne de marketing direct par exemple, ou de l'envoi d'une lettre en fonction de son poids, sa destination etc.

GILLES BERHAULT : L'utilisation d'un gestionnaire d'emails libre diminue par deux ou trois la consommation énergétique par rapport à un logiciel utilisé sous Vista. Si l'on veut encore diviser par deux sa consommation, il suffit, au lieu de passer systématiquement par Google, de saisir directement l'adresse du site. Il faut aussi faire évoluer nos comportements. Il commence à y avoir des initiatives. Google installe par exemple de plus en plus de serveurs dans les pays froids pour éviter d'utiliser des systèmes de refroidissement de ses serveurs et réduire ainsi ses consommations.

CATHERINE PUISEUX-KAPKO, *TF1* : *Je travaille pour une entreprise cotée, et je crois beaucoup au levier de l'investissement socialement responsable. L'investisseur peut avoir un rôle majeur en matière d'harmonisation des mesures sur les GES. Le mouvement du Carbon Disclosure Project ausculte la dépendance des entreprises au carbone et au pétrole. Gardons à l'esprit le filtre de la communication financière et développons des outils lisibles par les investisseurs.*

Les outils de mesure et d'affichage carbone dans le secteur de la grande distribution

Intervenants

CAROLINE ALAZARD, Directrice de Greenext

THOMAS POCHER, Directeur General, groupe Tempodis (Magasins E. Leclerc)

ELODIE JAUSSAUD, Chef de projet, Analyse de Cycle de vie et écoconception, BIO Intelligence Service

CHRISTINE CROS, Chef de département écoconception et consommation durable à l'ADEME

ELODIE JAUSSAUD, Chef de projet Analyse de cycle de vie et écoconception, BIO Intelligence Service : Bio Intelligence Service est une société de conseil en environnement spécialisée dans la mesure de la performance environnement et santé des produits et des filières.



ELODIE JAUSSAUD
CHEF DE PROJET ANALYSE
DE CYCLE DE VIE ET
ÉCOCONCEPTION, BIO
INTELLIGENCE SERVICE

Nous avons élaboré pour Casino un système d'étiquetage qui est à la fois pertinent d'un point de vue environnemental et qui est, techniquement et financièrement, supportable par un opérateur privé. Arrivé à un système abouti, le projet a été présenté à l'ADEME qui le soutient dans son déploiement pour l'ensemble des produits de marque propre Casino. La collecte des données dont nous sommes en charge est en cours depuis un an. Les premiers produits sortiront en magasin en juin 2008. Ce système d'étiquetage, proposé lors du Grenelle de l'environnement, a beaucoup évolué afin de le rendre plus lisible pour les consommateurs et les autres parties prenantes. L'objectif est de sensibiliser le consommateur grâce à un indice carbone et un indicateur sur les déchets d'emballage (part de l'emballage recyclable et part actuellement recyclée compte tenu des habitudes moyennes de tri des consommateurs). L'étiquetage sur le transport et l'emballage est pertinent d'un point de vue environnemental. Ce sont des éléments sur lesquels le distributeur peut agir en choisissant ses fournisseurs, ses zones d'approvisionnement, etc.

“ **L'objectif est de sensibiliser le consommateur grâce à un indice carbone et un indicateur sur les déchets d'emballage.** ”

Dans une logique d'ACV, nous collectons des données telles que le poids de l'emballage, la chaîne logistique, l'origine des ingrédients, etc. Ces données, collectées directement auprès des fournisseurs et des industriels, sont ensuite converties en émissions de gaz à effet de serre grâce à des facteurs d'émission de la base de données de la méthode Bilan Carbone™. Ils permettent par exemple de compter les émissions de GES engendrées par la production d'un kg d'un matériau donné.

“ L'un des engagements du Grenelle de l'environnement est de fournir d'ici 2010 une information environnementale et écologique sur les produits et services.

Ces bases de données sont encore peu développées pour les produits alimentaires, ce qui rend les étapes agricoles et de transformation difficiles à intégrer. Un fabricant d'haricots verts peut s'approvisionner auprès de 1 500 agriculteurs et il est encore difficile de collecter des données spécifiques sur le terrain. Pour rendre réalisable l'intégration sur le cycle de vie complet des produits, il reste à créer des bases de données génériques pour les étapes agricoles, ainsi que des outils adaptés et utilisables par tous.

Le projet d'étiquetage Casino n'est que le début de la mise en place de projets d'étiquetage. L'un des engagements du Grenelle de l'environnement est de fournir d'ici 2010 une information environnementale et écologique sur les produits et services.

Parallèlement, la FCD¹⁷ et le MEEDDAT¹⁸ ont lancé une expérimentation dans le but de créer un étiquetage vert sur près de 300 produits de grande consommation. L'objectif est de réaliser une méthodologie commune sur laquelle les industriels pourront s'appuyer, ce qui permettra de fournir une information claire au consommateur. D'autres initiatives existent : le Royaume-Uni travaille à un standard visant à quantifier l'empreinte carbone des produits.

THOMAS POCHER, directeur général du groupe Tempodis (magasins E. Leclerc) : Nous avons choisi de mener une action de relation client à Templeuve et Wattrelos orientée autour du carbone et de la prise en compte des déchets. L'ADEME nous a mis en relation avec Greenext, avec qui nous mettons en place un projet d'affichage du coût environnemental des produits. Cette méthode permet de fournir une information environnementale produit par produit, mais aussi et surtout de cumuler ces éléments lors du passage en caisse.



THOMAS POCHER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE
TEMPODIS
(MAGASINS E. LECLERC)

Cette opération pilote est menée sur près de 20 000 articles alimentaires, soit l'ensemble de l'offre d'un hypermarché. Pour chacun de ces produits, identifiés par un code barre, un bilan CO₂ fourni par Greenext est intégré à notre système d'information. Les produits peuvent être directement gencodés (code barre présent sur tout produit), soit gencodés en magasin (en boucherie, au rayon fruits et légumes, etc.).

D'un point de vue méthodologique et scientifique, l'ADEME et Greenext ont travaillé ensemble pour proposer cette solution, que nous avons mise en œuvre avec nos ressources informatiques internes.

L'objectif est de mesurer au quotidien l'impact des courses alimentaires (en kg équivalent CO₂) aussi bien au niveau du consommateur qu'au niveau du magasin, sans forcément s'en tenir à l'angle du produit, par définition réducteur et spécifique à chaque catégorie de produits.

“ L'objectif est de mesurer au quotidien l'impact des courses alimentaires aussi bien au niveau du consommateur qu'au niveau du magasin.

J'entends beaucoup parler d'urgence. Je préfère dire que nous mettons du temps à changer les choses. Les clients mettent du temps pour changer leurs habitudes. A la place des



francs, nous indiquons, sur l'étiquette, le bilan CO₂ du produit, ce qui dérange de nombreux clients. Sur le ticket de caisse, une petite étoile placée devant tous les produits alimentaires fait le cumul de l'ensemble des courses alimentaires. Nous précisons simplement que « plus le chiffre est faible, mieux c'est pour la planète ».

Cela fait un mois que l'opération est lancée et nous commençons juste à déployer tout le dispositif d'accompagnement pédagogique que nous avons prévu et sur lequel nous avons travaillé avec l'agence Ethicity. Il consiste notamment à indiquer au client que les tomates sont par exemple faiblement émettrices de CO₂ mais qu'elles peuvent l'être

d'avantage si elles proviennent d'Espagne plutôt que de France. Ce paramètre supplémentaire donne la possibilité de ne plus simplement s'arrêter au prix et d'intégrer un nouveau critère de choix : en fonction de son pouvoir d'achat, de sa situation, de son degré de sensibilité, chacun peut ainsi agir.

“ **L'affichage carbone donne la possibilité de ne plus simplement s'arrêter au prix et d'intégrer un nouveau critère de choix.**

Les réactions sont très différentes et les besoins en pédagogie variables en fonction des clients. C'est toute une culture qu'il faut changer et cela demandera du temps.

CAROLINE ALAZARD, directrice de Greenext : L'accueil de la part des clients est globalement positif. L'impression du bilan CO₂ des achats sur le ticket de caisse interpelle le consommateur et c'est ce que nous voulions : le ticket de caisse a rempli son objectif. Le client est aussi demandeur de clés pour agir, d'informations sur « ce qu'il peut faire maintenant ». L'objectif de notre solution est justement de pouvoir faire de l'affichage le point de départ d'une nouvelle pédagogie de la consommation et d'un nouveau discours vis-à-vis du consommateur.



CAROLINE ALAZARD
DIRECTRICE DE GREENEXT

Sur l'ensemble du rayon alimentaire, le bilan CO₂ du produit est indiqué sur l'étiquette de prix. Ce type d'affichage nous paraît extrêmement important, car c'est la condition nécessaire pour mettre en œuvre cette « pédagogie du consommateur ». Pour faciliter la compréhension du client, nous avons fait le choix de reprendre les codes de l'affichage en euros, c'est-à-dire l'affichage du « prix écologique » à l'unité et au kg, ce dernier permettant de comparer les produits et par conséquent d'identifier quel produit a le plus faible impact en CO₂. Toutefois, afficher massivement n'est pas suffisant : il faut aussi donner au client des repères de consommation.

“ **Afficher massivement n'est pas suffisant : il faut aussi donner au client des repères de consommation.**

Au final, nous voulons pouvoir mesurer les progrès collectifs et individuels. Grâce à la base de données que nous construisons et qui couvre l'ensemble des rayons alimentaires, nous allons être capables de distinguer les « bons chariots » des « mauvais chariots » et de quantifier les marges de progrès possibles.

THOMAS POCHER : Nous pensons qu'il est possible d'avoir un véritable indicateur économique. Le consommateur doit pouvoir retrouver ce repère linéaire en kg équivalents CO₂ pour pouvoir comparer les produits entre eux. Nous commençons à domestiquer ce langage : nous utilisons par exemple le terme « bilan » pour bien faire comprendre qu'il peut être positif ou négatif sur l'environnement. Nous avons aussi abandonné la notion de foyer type, qui n'existe pas au regard de l'environnement. Enfin, les clients ayant un faible pouvoir d'achat ne sont pas forcément les plus insensibles à l'environnement mais généralement, leur bilan est catastrophique parce qu'ils achètent, entre autres, beaucoup de produits sur-emballés. Notre démarche consiste à les accompagner vers une consommation responsable, tout en insistant sur le fait que les bénéfices ne sont pas simplement environnementaux ou collectifs, mais peuvent également se traduire par des économies immédiates.

MICHEL FEYRIT, *Agence locale de l'énergie* : *Comment arbitrera le groupe Leclerc s'il se rend compte que certains produits, plus rémunérateurs pour lui, sont aussi les plus générateurs de CO₂ ?*

THOMAS POCHER : Pour être tout à fait transparent, une étude sortie dans le journal « La voix du Nord » démontre que lorsqu'une grande surface vend par exemple du Cantal, elle « perd » en fait de l'argent. Nous avons souvent l'image d'un distributeur gagnant beaucoup plus que l'agriculteur mais ce n'est pas toujours le cas. Nous voulons promouvoir un fonctionnement durable. Si par exemple, certains de nos clients achètent pendant dix ans un produit dans nos supermarchés pour le fabriquer ensuite eux-mêmes pendant vingt ans, je suis persuadé qu'au final, notre compte d'exploitation sera quand même positif. Notre objectif est de maximiser la part des dépenses alimentaires réalisées chez nous, pas de participer à l'inflation de ce budget.

Nous avons également choisi de parler de kg équivalent CO₂ et de ne pas utiliser de symbole, notre propos étant bien de laisser le client traiter la donnée, en lui laissant le temps nécessaire à son assimilation, pas forcément évidente au premier contact.

CAROLINE ALAZARD : Greenext est une société qui a été fondée avec l'objectif de proposer aux industriels et aux distributeurs une plate-forme de calcul de l'impact environne-



mental de leurs produits, sur la partie du cycle de vie qui les concerne. Greenext s'est orienté vers l'affichage du prix environnemental en rayons et non pas vers l'étiquetage sur un packaging. L'affichage est dynamique, c'est-à-dire actualisable en temps réel. Il peut aussi être déployé très largement dans tout un rayon alors que l'étiquetage présent sur un packaging a au contraire un caractère figé.

Après avoir créé la société, en mai 2007, nous avons commencé par développer, en partenariat avec le cabinet d'études Energies Demain, un modèle de calcul fondé sur une analyse de type cycle de vie. Cette analyse nous a permis d'identifier les principaux flux entrants et sortants pour modéliser les bilans matière et les bilans énergie, que ce soit l'énergie directe (les process) ou l'énergie indirecte (les transports). Nous avons ainsi identifié plus de 50 postes d'émissions. Nous avons alors défini des algorithmes de calcul pour chacun de ces postes d'émissions et nous les avons portés sur un moteur de calcul. Ce moteur nous permet désormais de lancer nos calculs quel que soit le nombre de produits concernés. Nous couvrons l'ensemble du cycle de vie en le divisant en trois parties : production (jusqu'à la sortie de l'usine), distribution (jusqu'à la sortie du magasin) et usages (jusqu'au traitement et recyclage des déchets).

Nous avons adopté une démarche de « pyramide inversée ». En d'autres termes, nous commençons par calculer le bilan CO₂ de produits dits « génériques » à partir de données représentatives du marché français. Nous proposons ensuite d'intégrer progressivement les données spécifiques des acteurs de la chaîne de consommation, distributeurs, industriels et consommateurs, pour affiner la donnée générique. Nos données génériques sont prêtes à l'emploi, ce qui nous a permis d'aller extrêmement vite pour implémenter notre solution dans le centre Leclerc (moins de dix semaines). Nous comptons plus de 600 produits génériques représentatifs de la quasi-totalité du rayon alimentaire. Un produit générique est un regroupement des produits ayant un même usage et des caractéristiques équivalentes sur le plan des émissions carbone. Il est aussi représentatif de la consommation.

Lors de l'implémentation de notre solution dans le centre Leclerc, nous avons commencé par mettre en correspondance nos produits génériques avec les articles du magasin. Nous avons ensuite spécifié et pris en compte le conditionnement des articles, ce qui nous a permis de commencer à affiner nos résultats génériques. Nous avons ensuite affecté le bilan carbone du magasin aux produits distribués. Par ailleurs, nous venons de commen-

“ Nous avons mis en place une véritable collaboration avec le centre Leclerc qui commence à récupérer ces données pour que nous puissions les traiter sur le plan du carbone. ”

cer à prendre en compte l'origine des produits pour le rayon fruits et légumes, ce que nous ferons prochainement pour la boucherie, la poissonnerie et la crèmerie. Nous espérons pouvoir intégrer rapidement les données relatives à l'origine des articles et au mode de transport utilisé, pour la totalité des articles. Nous ne l'avons pas fait à ce stade car les données « origine » et « mode de transport » ne font pas partie, aujourd'hui, du système d'information du distributeur.

Il y a tout un changement à mettre en œuvre de la part du magasin. Nous avons mis en place une véritable collaboration avec le centre Leclerc qui commence à récupérer ces données pour que nous puissions les traiter sur le plan du carbone.

THOMAS POCHER : Le parc d'hypermarchés est assez ancien et est en majorité constitué de véritables « boîtes à chaussures métalliques » qui sont loin d'être idéales d'un point de vue énergétique. Nous pensions que la consommation d'énergie, notamment de chauffage, allait être catastrophique. Elle n'est finalement pas si importante au regard d'autres postes d'émissions de CO₂ tels que les dépliants de prospectus diffusés, l'un des plus importants postes d'émissions du magasin. Pour servir nos 60 000 clients, nous diffusons plusieurs centaines de tonnes de papier, elles-mêmes occasionnant d'importantes émissions de CO₂. Si nous pouvons diminuer ce poste, ce sont près de 40 % des émissions du magasin qui pourront ainsi évoluer positivement.

Concernant le changement de comportement des clients, certains nous ont demandé pourquoi Leclerc continuait de vendre certains produits. Je ne pense pas que le rôle du distributeur soit de devenir prescripteur. Mon rôle est de pointer quels sont les « bons produits » ou les produits « moins bons », de mettre en avant ceux qui sont « meilleurs », c'est-à-dire d'encourager au niveau promotionnel. C'est une démarche de progrès.

n e

“ Je ne pense pas que le rôle du distributeur soit de devenir prescripteur. Mon rôle est de pointer quels sont les « bons produits » ou les produits « moins bons ».

pouvons pas attendre le bon vouloir ou l'uniformisation des méthodes de la part des industriels. Notre rôle était d'amorcer la pompe comme nous avons commencé à le faire en codant tous ces produits.

CHRISTINE CROS, *Chef de département écoconception et consommation durable à l'ADEME* : L'ADEME accompagne les initiatives de Casino et Leclerc et les considère comme très intéressantes. Ces deux présentations montrent la perception par le distributeur de la sensibilité du client sur ces questions. Les pouvoirs publics sont d'ailleurs régulièrement interpellés pour fournir des données génériques qui pourraient, quelque part, devenir une assise commune et collective pour différents acteurs.



CHRISTINE CROS
CHEF DE DÉPARTEMENT
ÉCOCONCEPTION ET
CONSOMMATION DURABLE
À L'ADEME

Le Grenelle de l'environnement a mis en place des comités opérationnels dans le but de mettre en musique les recommandations politiques sorties des tables rondes. Le chantier 23 (comité opérationnel consommation, prix écologique et avantage compétitif) avait été chargé, notamment, de réfléchir à une notion de prix carbone ou écologique sur l'étiquetage des produits d'ici 2010. Il devait également appréhender la question des écolabels et accompagner les démarches volontaires sur la mise en place d'informations à propos des impacts écologiques.

Voici quelques principes abordés dans le cadre de ce comité opérationnel :

- Le prix. Devait-il être un prix monétaire ou physique ? Les participants au comité opérationnel ont convergé vers une notion de prix physique, c'est-à-dire d'avoir des évaluations en émissions de CO₂, en quantité d'eau consommée, etc.
- L'information du produit et/ou de l'emballage. Il y a eu une convergence assez rapide pour dire que le produit et l'emballage devaient être solidaires et que l'information environnementale devait donc porter sur le couple.
- Sur la question du périmètre, l'approche doit se faire en termes de cycle de vie.
- Approche multicritère ou monocritère ? Cette conférence porte aujourd'hui sur le CO₂ et l'affichage carbone, que ce soit au niveau des bâtiments, des transports et des produits. Mais d'autres impacts environnementaux sont générés par les produits. C'est pour-

“ Cette conférence porte aujourd'hui sur le CO₂ et l'affichage carbone, que ce soit au niveau des bâtiments, des transports et des produits. Mais d'autres impacts environnementaux sont générés par les produits. C'est pourquoi le comité opérationnel a convergé vers une approche multicritères.

quoi le comité opérationnel a convergé vers une approche multicritères.

- Se pose ensuite la question du nombre d'indicateurs. Il y a un consensus sur le fait que nous ne pouvons pas restituer au consommateur un nombre élevé de critères qu'il ne pourra pas comprendre. D'un autre côté, si on retient un indicateur monocritère, cela risque de susciter des transferts de pollution, par optimisation d'une dimension au détriment des autres, qui n'auront pas été voulus initialement.

Le rapport d'étape du comité opérationnel qui est maintenant définitif, repose sur trois dimensions :

- La conclusion, en début d'année, d'un engagement entre le MEEDDAT et la FCD afin de réaliser un projet pilote d'affichage écologique portant sur 300 familles de produits dès 2008. La FCD est actuellement en contact avec les producteurs de produits alimentaires qui pourraient rejoindre l'expérimentation.

- La mise en place d'une instance d'échange et de discussion au sein de l'AFNOR, piloté par l'ADEME, pour définir des principes et des règles méthodologiques pour une information écologique sur les produits. C'est en quelque sorte l'équivalent du PAS 2050 produit par les Britanniques, document de normalisation donnant des lignes de bonnes pratiques, des référentiels pour définir ce qui entre dans une démarche d'information environnementale et des principes de transparence au niveau des sources de données, des outils utilisés, etc.

- Un soutien technique et financier au développement, à l'évaluation et à la diffusion de bases de données et d'ACV génériques pour pouvoir compléter les informations spécifiques que les acteurs économiques peuvent avoir.

Un projet de loi expose très clairement l'objectif du gouvernement de donner une indication du prix écologique pour des premières catégories de produits d'ici fin 2010, c'est-à-dire d'avoir des méthodologies clairement constituées et un affichage sur ces catégories de produits. L'objectif est d'aboutir à la rédaction d'un référentiel de bonnes pratiques d'ici l'été 2008. Ce référentiel sera transversal, il n'évitera pas que l'on puisse avoir des chiffres différents dans les magasins mais nous sommes dans une phase d'expérimentation dans laquelle certains opérateurs privés s'engagent, évaluent, affinent les indicateurs, les méthodes, etc. Le retour d'expérience de ces projets pilotes viendra nourrir le travail méthodologique, plus cadré et normalisateur, qui sera réalisé.

A partir de l'automne, des groupes opérationnels discuteront sur la base d'ACV connues ou à venir pour déterminer les indicateurs à retenir, par famille de produits. Souhaitant

“ Un projet de loi expose très clairement l'objectif du gouvernement de donner une indication du prix écologique pour des premières catégories de produits d'ici fin 2010.

utiliser des indicateurs multicritères, nous devons donc nous accorder pour que deux opérateurs économiques qui souhaiteraient s'engager sur une même famille, retiennent les mêmes critères, par exemple.

Les grands principes ont été établis au niveau des comités opérationnels mais il reste de très nombreuses questions quant au choix des indicateurs, leur construction (données génériques ou spécifiques), les modes d'affichages, etc.

LUDOVIC BU, *Voiture & Co* : *Pendant longtemps, il nous a été dit qu'il fallait jeter les enveloppes à fenêtre avec les autres déchets. Or nous savons aujourd'hui les recycler. Il faut donc maintenant revenir en arrière, reprendre la communication, ce qui signifie changer nos réflexes et nos habitudes de tri. Comme nous l'avons dit, changer les comportements prend des années. Mme Jaussaud, vous avez dit que vous ne pourriez considérer l'ensemble de la chaîne de vie du produit que dans un deuxième temps. Ne risquez donc vous pas d'être contreproductifs avec un étiquetage qui n'est que partiel ?*

D'autre part, le business model correspond le plus souvent à une implantation des magasins en dehors des villes, où les terrains sont bon marché. Les clients viennent une fois par semaine et stockent. Le bilan CO₂ remet finalement en cause ce business model.

ELODIE JAUSSAUD : Notre objectif était d'avancer dans la démarche à partir des données disponibles et pertinentes que nous avons. Même si le cycle de vie n'est pas complet, je ne pense pas que ce soit contreproductif. L'idée est bien sûr admise qu'il faut aller vers le cycle de vie complet qui sera d'ailleurs atteint plus rapidement du fait que nous nous soyons engagés tôt dans la démarche.

CHRISTINE CROS : Aujourd'hui, le consommateur ne sait pas encore traiter ce nouvel affichage. La phase actuelle est celle de la découverte et de la sensibilisation, mais l'objectif est bien sûr d'aller vers une approche totale. Dans la phase de transition que nous allons vivre d'ici deux ans (l'objectif étant d'avoir quelque chose d'harmonisé et de consolidé d'ici 2010), ce qui est important c'est d'expliquer où sont situées les limites des données proposées au consommateur.

THOMAS POCHE : Aujourd'hui, Leclerc et Greenext travaillent sur des données génériques qui couvrent tout le cycle de vie. Notre ambition est d'arriver progressivement à des données spécifiques, à tous les niveaux, y compris pour le client en indiquant par exemple que, s'il habite à quelques pas du supermarché, il est préférable qu'il vienne à pied. En revanche, s'il réside à dix kilomètres, cela devient plus impactant selon que ce client viendra régulièrement ou non. La complexité est infinie mais l'important était d'amorcer le mécanisme.

DAMIEN ARBAULT, *Emerald Vision SA* : *Nous avons beaucoup évoqué l'incertitude quant aux méthodes utilisées. Qu'en est-il dans vos projets ? Comptez-vous développer un site web à disposition des consommateurs contenant plus d'informations sur les produits que ce qui sera disponible sur l'étiquetage en magasin ?*

MATTHIEU CRIBELLIER, *Climat Mundi* : A propos de la question monocritère ou multicritères, ne va-t-on pas s'orienter vers un indicateur final qui permettrait par une pondération, d'avoir une comparaison possible par le consommateur ?

ELODIE JAUSSAUD : A priori, c'est très difficile d'un point de vue scientifique d'agrèger un indicateur. Il faut être très prudent. Ce n'est pas facile de choisir entre un effet de serre

“ **Ce n'est pas facile de choisir entre un effet de serre très important et une pollution de l'eau très faible, ou l'inverse, pour un autre produit.**

très important et une pollution de l'eau très faible, ou l'inverse, pour un autre produit. C'est justement là que réside tout l'intérêt de définir des catégories de critères pertinents, par familles de produits, plutôt que d'agrèger.

CHRISTINE CROS : Personnellement, je n'aime pas non plus l'agrégation. Nous allons devoir continuer à en parler, notamment avec l'AFNOR, pour avoir le point de vue des différents acteurs économiques et de la société civile. Le format de restitution de l'information sera issu de ces discussions. Il faut que nous déterminions s'il est plus pertinent d'avoir des indicateurs homogènes pour toutes les catégories ou s'il est préférable d'avoir des solutions différentes en fonction des familles de produits. Nous pourrions avoir par exemple deux formats d'information : une information très lisible, sur le lieu de vente, et des informations plus complètes, disponibles par exemple sur un site internet. Il faut petit à petit rendre l'information plus précise. Il faut simplement être honnête quant à l'information donnée au consommateur qui doit être accessible et lisible et ne pas l'amener tout de suite dans des réflexions trop complexes.

GILLES BERHAULT : Caroline, est-ce que tout cela change aussi la vision du marketing et de relation du client à la marque et au distributeur ?

CAROLINE ALAZARD : J'ai la conviction que c'est le consommateur qui va favoriser les progrès du distributeur et du producteur. Notre démarche donne au consommateur les clés pour savoir et

“ **Notre démarche donne au consommateur les clés pour savoir et mieux comprendre, Ce qui amènera les producteurs et les distributeurs à progresser.**

mieux comprendre, ce qui amènera les producteurs et les distributeurs à progresser. Il ne faut pas oublier que nous sommes aussi à l'époque du web 2.0 et du développement d'internet, etc. Cette démarche est bien en phase avec les évolutions de notre société.

“ **Jusqu'à présent, les consommateurs n'avaient que peu d'éléments objectifs pour faire leurs choix.**

GILLES BERHAULT : Christine, est-ce que la culture générale est déjà en train de changer ?

CHRISTINE CROS : Jusqu'à présent, les consommateurs n'avaient que peu d'éléments objectifs pour faire leurs choix. D'un côté, des labels d'excellence (agriculture biologique, écolabel, etc.), de l'autre, une majorité de produits sans informations sur les questions environnementales. Nous sommes en train de construire cette information.

Le fait que le consommateur visualise des indicateurs, sans même vraiment les connaître ou les comprendre, suscitera de sa part des questionnements. C’est parce qu’il commencera ensuite à s’approprier ces thématiques, à y réagir, qu’il finira par comprendre ces indicateurs. Il s’agit vraiment d’un premier pas.

REMARQUE : *Certaines évolutions du projet d’étiquetage environnemental Casino n’avaient pu être présentées lors de cette conférence pour des raisons de confidentialité.*

Il est à noter que l’indice carbone prend désormais en compte les émissions de GES engendrées sur l’ensemble des étapes du cycle de vie du produit, de la production jusqu’au consommateur, et non plus seulement les étapes « transport » et « emballage ». Le projet de Casino prend donc désormais en compte :

- Les étapes de production : les données sont mises à disposition par Bio Intelligence Service et issues de recherches bibliographiques sur les analyses de cycle de vie.

- La fabrication du produit : les données sont mises à disposition par Bio Intelligence Service ou sont collectées sur les sites des fournisseurs Casino.

- Le transport (depuis le champ jusqu’aux entrepôts Casino) : les données sont transmises par les fournisseurs Casino, les facteurs d’émissions proviennent de la méthode Bilan Carbone™ de l’ADEME.

- Les emballages (depuis l’extraction des matières premières jusqu’au recyclage) : les données sont transmises par les fournisseurs Casino, les facteurs d’émissions proviennent de la méthode Bilan Carbone™ de l’ADEME.

- La distribution (depuis les entrepôts Casino jusqu’au domicile du consommateur) : les données sont basées sur le Bilan Carbone™ du groupe Casino.

L’indice carbone est exprimé en gramme équivalent CO₂ pour 100g de produit.

L’indicateur recyclage de l’emballage reste inchangé.

Où en est-on de la carte carbone individuelle ?

Intervenante

SANDRINE ROUSSEAU, *Présidente de Climater*

SANDRINE ROUSSEAU, *présidente de Climater* : Sur le plan politique, la question d'un système de quota individuel de carbone commence à être évoquée. Le Royaume-Uni est avant-gardiste dans ce domaine et soutient la recherche sur la mise en place de ce nouvel instrument de politique publique. Le précédent gouvernement anglais, dont David Miliband était secrétaire d'État à l'environnement, était favorable à une introduction d'ici 2013 d'un système national de quotas de carbone auquel les citoyens participeraient de façon obligatoire. Le quota de carbone alloué à chaque citoyen serait stocké sur une carte. Celle-ci serait débitée à chaque usage énergétique (achat de carburant, d'énergie pour l'habitat, etc.). Lors des récentes discussions sur le projet de loi sur le changement climatique, le gouvernement actuel a adopté une approche plus prudente en envisageant ce système comme une option potentielle à long terme. Selon les conclusions d'une étude de faisabilité réalisée par le Ministère de l'environnement, publiées en mai, la mise en place de cet instrument est en avance sur son temps et implique des coûts élevés. Le gouvernement et le parlement sont néanmoins favorables à son instauration.



SANDRINE ROUSSEAU
PRÉSIDENTE DE CLIMATER

Cette question a également fait l'objet de discussions en 2005 entre la Commission européenne et le gouvernement des États-Unis, dans le cadre d'un comité de stratégie environnementale. Plus récemment, en décembre 2007, dans un document de travail sur la proposition de directive visant à amender le système communautaire d'échange de quotas, la Commission européenne a évoqué la possibilité d'intégrer les propriétaires de voitures dans le marché européen du carbone. Elle a cependant précisé que cette option ne saurait être recommandée pour le moment.

“ la question de la carte carbone individuelle est de plus en plus évoquée sur le plan politique, mais de façon très prudente.

La question est donc de plus en plus évoquée sur le plan politique, mais de façon très prudente. Dans la pratique, on assiste au développement de « cartes carbone » par des banques et organismes, mais uniquement dans les pays anglo-saxons. Aux États-Unis, trois organismes ont développé des systèmes de cartes carbone reliés à des

systèmes de compensation. Ils ont été inaugurés en 2007 par CarbonCard.org, General Electric et The Bank of America.

Entre 2006 et 2007, deux systèmes d'incitation à la consommation durable ont été mis en place par deux organismes anglais : Barclaycard Breathe et Battle McCarthy. Ils permettent aux détenteurs de carte de bénéficier de réductions sur des produits et services. Des actifs carbone sont également délivrés aux détenteurs de la CarbonCard développée par Battle McCarthy, lors de l'achat de produits et services sobres en carbone. Ces actifs sont valorisables par des remises sur d'autres biens ou peuvent être vendus sur le marché sur lequel ils ont été émis.



L'objectif de Climater consiste à initier des réflexions en France sur le sujet de la carte carbone individuelle. Climater est une agence de recherche et de sensibilisation sur la responsabilisation des comportements face au changement climatique. Notre démarche vise à développer des programmes de recherche et de développement interdisciplinaires selon deux axes :

- étudier les modalités de mise en œuvre et les implications d'un système de quotas d'émission, ainsi que les conditions de son application en France, dans l'hypothèse où l'État souhaiterait le mettre en place au niveau national

“ **Ce dispositif innovant vise à impliquer les citoyens dans la lutte face au changement climatique, tant dans leur vie professionnelle que personnelle.**

- accompagner des expérimentations locales de « Carte Émeraude », marque et concept déposés par Climater.

La Carte Émeraude est une carte de crédit carbone. Ce n'est pas une carte où serait stocké un quota de carbone, mais un instrument de comptabilisation des émissions individuelles.

Ce dispositif innovant vise à impliquer les citoyens dans la lutte face au changement climatique, tant dans leur vie professionnelle que personnelle. Il permet de les sensibiliser sur les émissions de gaz à effet de serre associées à leur mode de vie, et de les inciter financièrement à les réduire en modifiant leurs comportements. Il ne s'agit donc pas d'un système de compensation, mais de réduction des émissions. Cette carte est soutenue financièrement par l'octroi de crédits carbone. Les citoyens pourraient ainsi accéder au marché du carbone et valoriser monétairement les réductions qu'ils réaliseraient.

“ **Les citoyens pourraient ainsi accéder au marché du carbone et valoriser monétairement les réductions qu'ils réaliseraient.**

La Carte Émeraude promeut la production et la consommation durables. Elle stimule l'achat de produits et services sobres en carbone, par l'octroi de crédits carbone. Elle calcule la quantité de crédits à délivrer à son détenteur, en enregistrant la teneur en carbone de ses achats. Le principe est donc de mesurer au moyen d'une carte les économies de CO₂ de chacun. Notre dispositif repose sur le principe d'une incitation économique positive et d'une participation volontaire des citoyens aux expérimentations. En plus des crédits carbone, des cadeaux et prix réduits sur les biens proposés dans le cadre des expérimentations pourraient être proposés aux participants.

La récompense des comportements exemplaires en monnaie carbone suppose une cohérence du dispositif avec le protocole de Kyoto. Les émissions doivent pouvoir être surveillées et déclarées selon des méthodologies approuvées. Lorsque celles-ci ne sont pas approuvées, du fait que les émissions sont difficilement quantifiables ou ne sont pas réglementées par le protocole de Kyoto (émissions liées au transport international notamment), une quantité forfaitaire de crédits peut être octroyée aux participants aux expérimentations (ces crédits seraient achetés sur les marchés du carbone). Ceci correspond à la logique du système de carte d'épargne durable, déjà mis en place par plusieurs villes européennes (aux Pays-Bas, en Suède, au Pays de Galles ou encore en Belgique). L'innovation de notre système, par rapport aux systèmes de cartes d'épargne durable, est que la valorisation serait calculée par rapport au carbone évité.

Nous souhaitons voir comment notre système peut fonctionner dans la pratique, comment les gens peuvent se l'approprier, et si cela peut avoir un impact positif en termes d'incitation à la modification des comportements. Nous avons sollicité plusieurs collectivités locales afin de leur proposer d'implémenter des projets pilotes sur leur territoire. Ce système peut en effet contribuer à la mise en œuvre des plans climat territoriaux.

Nous sommes actuellement en discussion avec une communauté de communes du grand ouest, intéressée par la finance carbone. Le projet pilote que nous leur avons proposé porte sur le transport de personnes. Les méthodologies de surveillance des émissions doivent être approuvées au niveau national pour être reliées au mécanisme de projet domestique. La comptabilisation des émissions liées au transport individuel est cependant complexe. Il est difficile de demander à des participants volontaires de présenter leur carte à chaque fois qu'ils vont acheter du carburant à la pompe. Nous sommes donc en train d'essayer de contourner cet obstacle en travaillant avec les taxis sur un plan de renouvellement progressif de leur flotte de véhicules. Les chauffeurs qui s'orienteraient par exemple vers des voitures électriques ou fonctionnant à l'hydrogène mesureraient leurs économies de CO₂ en présentant leur carte à chaque fois qu'ils iraient recharger leur batterie ou s'approvisionner en hydrogène.

RÉGIS MEYER, MIES : *Je pense que ce genre de cartes, rattaché à une méthodologie approuvée, sur un secteur très particulier, laisse imaginer que des individus pourraient avoir une carte permettant de valoriser ce genre de démarches. Il faut toutefois agir avec prudence et rattacher cela à une méthodologie.*



DE LA SALLE : *J'aimerais avoir votre opinion à propos des documentaires de Yann Arthus-Bertrand ou de Nicolas Hulot qui utilisent des hélicoptères et compensent ensuite ces émissions par des versements. Ne vaut-il mieux pas éviter ces comportements inutiles plutôt que de compenser ?*

SÉVERIN FISCHER, EPE : *Je voulais savoir si vous aviez présenté ces projets à des banques françaises et si oui, quel accueil avez-vous reçu ?*

SANDRINE ROUSSEAU : Pour les banques, comme pour les collectivités ou le grand public, l'accueil est favorable lorsque nous présentons le projet. Il est un peu plus réservé quand nous rentrons dans les détails et que l'on se rend compte de la complexité du dispositif. Ce n'est qu'assez récemment que nous avons commencé à solliciter des partenaires financiers, étatiques et privés. Nous sommes en effet dans une démarche de partenariat public/privé. Nous cherchons à rassembler et fédérer les acteurs politiques, économiques et associatifs, qui pourraient être associés à la mise en œuvre opérationnelle des expérimentations.

S'agissant du financement public, cela a été assez rapide et productif. Les banques sont séduites mais se concertent en se demandant quel pourrait être leur intérêt à financer ce type d'opérations. Le bilan est toutefois plutôt positif.

“ Nous cherchons à rassembler et fédérer les acteurs politiques, économiques et associatifs.

Concernant les émissions dont vous parlez, je pense personnellement que plutôt que de se donner bonne conscience en les compensant,

il vaudrait mieux changer ses comportements afin de les réduire.

Enfin, pour répondre à Régis Meyer, le système de quota individuel est effectivement un système de rationnement des émissions de gaz à effet de serre. La Carte Émeraude n'est pas un système de rationnement, mais au contraire un système d'incitation positive. Il s'agit d'un programme de fidélité : on part de zéro et plus vous êtes vertueux sur le plan environnemental, plus vous êtes récompensés. Par rapport au référencement, pour les taxis par exemple, il existe une méthodologie référencée dans le cadre du MDP pour le renouvellement des flottes de véhicules, sur laquelle nous pensons nous appuyer.

Table ronde de clôture : quel avenir pour l'affichage carbone ?

Intervenants

CHANTAL JOUANNO, Présidente de l'ADEME

PHILIPPE JOGUET, Chef du service Réglementations et développement durable, FCD
(fédération des entreprises du commerce et de la distribution)

BETTINA LAVILLE, Présidente de Vraiment Durable

CHANTAL JOUANNO, Présidente de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : Quel avenir pour l'affichage ou le prix carbone et plus généralement les prix écologiques ?



CHANTAL JOUANNO
PRÉSIDENTE DE L'AGENCE
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
(ADEME)

Dans les études réalisées par l'ADEME ou Ethicity, nous constatons qu'il y a une très forte demande d'information sur l'étiquette : plus de 62 % des Français la réclament. Or, nous avons généralement tendance à penser que les consommateurs sont lassés de l'excès d'information, des marquages ou des labels présents sur un produit. Ce chiffre est donc très important.

L'affichage est également un élément d'information pour que le producteur prenne conscience de l'impact de sa propre production. Nous constatons à l'ADEME que de plus en plus d'entreprises s'engagent dans des démarches de management environnemental et plus généralement, dans des démarches de réduction des impacts.

Troisième élément, probablement le plus important : l'objectif à terme de l'affichage carbone, est qu'il devienne un instrument de rééquilibrage du marché. Un bon marché est un marché où le prix intègre les externalités positives, c'est-à-dire où le produit le plus

propre est moins cher que le produit le plus polluant. C'était l'idée du bonus malus appliqué aux véhicules qui a fonctionné puisque, sur

Un bon marché est un marché où le prix intègre les externalités positives, c'est-à-dire où le produit le plus propre est moins cher que le produit le plus polluant.

les trois premiers mois de l'année 2008, les véhicules « malusés » ont vu leurs ventes baisser de 40 % et les véhicules « bonusés », émettant moins de 130 grammes, ont vu leurs ventes augmenter de 30 %.

A terme, l'objectif est de généraliser ce dispositif. Comment faire ?

Nous disposons du dispositif bonus-malus mais plus généralement, se pose la question de la fiscalité écologique. La TIPP¹⁹ en France se situe plutôt au-dessus de la moyenne européenne. Par contre, quand nous l'intégrons dans l'ensemble des taxes écologiques, nous nous apercevons que nous sommes bien en dessous de la moyenne européenne.

Bien évidemment, le prix ou l'étiquette carbone sera aussi un moyen de pouvoir distinguer les « bons produits » des « mauvais produits » et au-delà, d'aller vers cette idée d'un



ajustement fiscal aux frontières, c'est-à-dire d'une taxation pour des produits importés de pays ne prenant pas d'engagements contraignants pour faire respecter les accords du protocole de Kyoto.

Tout ceci est très débattu, mais les analyses juridiques que nous avons pu mener montrent qu'il serait possible, au regard des règles de l'OMC, de mettre en place une forme de taxe carbone au sein de l'Europe. Ces différents engagements ont été repris dans le cadre du Grenelle de l'environnement et dans l'article 44 du projet de loi comportant deux aspects :

- l'objectif de donner une indication de prix écologique pour des premières catégories de produits d'ici fin 2010.
- conférer un avantage aux produits respectueux de l'environnement et taxer, a contrario, les produits polluants.

Le comité opérationnel du Grenelle chargé de décliner de manière concrète ces différents engagements, doit proposer des mesures de mise en œuvre. Nous parlons beaucoup d'étiquetage carbone. En réalité l'étiquetage écologique ou énergétique existe déjà.

“ La confiance dans l'écopublicité est inférieure à 35 % en France.

Les étiquetages écologiques classiques, les écolabels par exemple, sont mal identifiés puisque moins de 20 % de la population les connaît. Le logo « AB », agriculture biologique, en revanche, sort du lot. C'est un marché qui se développe mais qui reste encore très

faible, représentant moins de 5 % du marché. Nous observons également un phénomène de suspicion à l'égard de ces allégations vertes puisque la confiance dans l'écopublicité est inférieure à 35 % en France.

Des étiquetages plus connus, ayant fait la preuve de leur efficacité, sont les étiquettes énergie. Appliquées sur des produits électroménagers elles ont ensuite été utilisées sur les véhicules puis dans le logement. Les réfrigérateurs de classe A, par exemple, les moins énergétivores, représentaient 18 % de parts de marché en 1994 contre 80 % aujourd'hui. Près de 80 % des Français connaissent cette étiquette énergie et déclarent, dans nos études, à plus de 60 %, qu'elle a influencé leur choix. C'est donc un élément extrêmement positif montrant que l'étiquetage énergétique fonctionne et qu'il influence le choix des consommateurs.

Quelles peuvent donc être les conditions nécessaires pour que l'étiquetage carbone réussisse ?

“ L'étiquetage énergétique fonctionne et influence le choix des consommateurs.

- La première concerne évidemment la lisibilité et la simplicité de l'affichage. Concernant les biens d'équipement, gros consommateurs d'énergie, nous sommes désormais capables d'arbitrer entre un produit qui consomme beaucoup ou peu. Serait-il possible d'avoir un critère aussi simple pour des produits de consommation courants tels que les aliments ? Pour une boîte de petits

pois par exemple, nous recommandons évidemment de faire une analyse de cycle de vie, c'est-à-dire de mesurer le carbone, donc l'énergie, nécessaire à sa production et son transport. Si l'on fait un étiquetage carbone et que le consommateur pense qu'il s'agit là de l'énergie nécessaire pour les cuire, nous aurons raté notre objectif. C'est un risque majeur si l'on se cantonne au seul critère, celui du carbone. C'est pourquoi, dans le cadre du Grenelle de l'environnement et notamment de ce comité opérationnel, il a été préconisé d'avoir un étiquetage multicritères intégrant d'autres composantes environnementales que le seul carbone.

Le double affichage crée cependant une difficulté de lecture pour les consommateurs. D'après une étude sociologique lancée à l'ADEME, il semblerait qu'ils soient plutôt orientés vers un classement entre produits. Ce qui pose une deuxième exigence pour que cela fonctionne : la confiance. C'est probablement l'exigence majeure puisque 60 à 70 % des consommateurs n'ont pas confiance dans les allégations vertes.

La question qui se pose est d'avoir une base de données commune sur le contenu en carbone des différents matériaux. A l'ADEME, notre « base carbone » donne justement une valeur carbone de chaque matériau (un kWh, un km de rails, un kg de polyéthylène, etc.). Forte d'une centaine de matériaux pour l'instant, l'enjeu est qu'elle pourrait devenir, si l'on a confiance dans son contenu, l'outil de référence pour calculer l'étiquetage carbone.

- Le deuxième élément est la nécessité d'avoir des pratiques harmonisées, pour savoir comment agréger le contenu carbone d'un produit. Beaucoup d'initiatives ont été lancées sur l'étiquetage, notamment celle de la FCD qui s'est engagée à étiqueter 300 produits d'ici la fin de l'année. Il est très important que nous nous accordions sur la méthode de calcul. C'est pourquoi, au sein de l'AFNOR, un groupe piloté par l'ADEME est chargé de définir un référentiel de bonnes pratiques. Nous avons l'ambition de fournir un premier référentiel avant l'été pour que les distributeurs qui

“ Il y a la nécessité d'avoir des pratiques harmonisées.

se lancent dans ces opérations d'étiquetage, ne soient pas accusés ensuite d'avoir utilisé une méthode fallacieuse qui remettrait en question la crédibilité même, à terme, de l'étiquetage.

- La troisième exigence concerne l'effort de communication. Les écolabels sont méconnus en France. Outre Rhin, en revanche, l'ange bleu est clairement identifié par les Allemands. La promotion de cet écolabel a été assurée en association avec les grandes marques, ce qui a permis d'y consacrer plusieurs dizaines de millions d'euros chaque année. En France, nous en sommes très loin. Des initiatives se développent en Europe. Au Royaume-Uni avec Carbon Trust et Tesco, mais aussi en Suisse et en Allemagne. Nous travaillons avec ces différents organismes pour éviter d'être sur des démarches discordantes et à priori nous avons des bases, des référentiels tout à fait compatibles. Notre objectif est que la méthode que nous adopterons en France, comme nous l'avons fait sur le Bilan Carbone™, puisse ensuite servir de référentiel au niveau européen, voire mondial.



“ La finalité est de passer à un nouveau modèle de développement de société qui ne soit pas une société de consommation et de gaspillage, mais une société où l’on mette un peu de valeur, un peu de sens dans notre consommation.

L’avenir de l’étiquetage carbone est donc bien plus qu’une simple information au consommateur. L’affichage carbone n’est qu’un outil, la finalité étant de passer à un nouveau modèle de développement de société qui ne soit pas une société de consommation et de gaspillage, mais une société où l’on mette un peu de valeur, un peu de sens dans notre consommation.

PHILIPPE JOGUET, *Chef du service réglementations et développement durable, Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)* : Le développement durable est au cœur de la stratégie de la FCD, c’est pourquoi nous avons pris une part active dans le débat récent sur l’affichage carbone et, plus largement, sur l’évaluation de l’impact écologique des produits. C’est l’un des engagements forts de la convention que nous avons signée avec le ministère de l’écologie en ce début d’année 2008.



PHILIPPE JOGUET

CHEF DU SERVICE
RÉGLEMENTATIONS ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE ET DE LA
DISTRIBUTION (FCD)

L’évaluation du contenu carbone des produits est une évolution probablement inéluctable puisqu’à l’évidence, c’est une des réponses possibles à l’enjeu planétaire du réchauffement climatique. Le diagnostic est connu et ne fait plus débat. L’heure est à la recherche et à la mise en œuvre de solutions, et l’une d’elles est l’affichage carbone. Tous les acteurs se sont mobilisés et une volonté politique s’affirme aujourd’hui, tant au niveau français qu’européen. De fait, 62 % des Français attendent plus d’informations environnementales sur les produits, selon une étude réalisée par Ethicity rendue publique le mois dernier. L’affichage carbone répond donc également à une demande sociétale. Toutefois, les intervenants sont très nombreux, les intérêts peuvent être contradictoires, les méthodes sont encore en construction et aucune ne s’impose d’évidence entre, par exemple, le Bilan Carbone™ de l’ADEME, qui a fait ses preuves mais s’applique aux sites et non aux produits, et la méthodologie développée par Carbon Trust.

“ L’évaluation du contenu carbone des produits est une évolution probablement inéluctable puisqu’à l’évidence, c’est une des réponses possibles à l’enjeu planétaire du réchauffement climatique.

En pratique, on observe une multiplication des initiatives avec des périmètres très différents. Pour s’en tenir au seul secteur de la grande distribution, en plus des exemples étrangers que nous évoquons (Tesco, Walmart, Marks & Spencer, etc.), il y a, en France, plusieurs initiatives du même ordre mais aux modalités différentes. Je crois qu’il ne faut pas brider cette créativité, tous ces projets étant très utiles puisqu’ils permettent d’approfondir la connaissance. En même temps, la diversité de ces initiatives porte en elle le risque de la confusion. Il est donc très important de les fédérer. C’est une condition de leur crédibilité, de la confiance dont parlait Chantal Jouanno.

Les enjeux ont d’ailleurs été clarifiés par le Grenelle de l’environnement qui a pris l’engagement de généraliser les informations environnementales présentes sur les produits

et les services à travers ce qu’il est convenu d’appeler le « prix écologique ». Nous nous félicitons que le comité opérationnel mis en place sur ces sujets ait recommandé de soutenir les démarches volontaires telles que celle de la FCD et qu’il ait proposé d’appuyer la législation à venir sur les enseignements tirés de ces démarches. Nous attendons également que les pouvoirs publics continuent à jouer leur rôle de facilitateur, notamment à travers l’instauration d’une plate-forme de dialogue réunissant toutes les parties concernées.

A terme, l’affichage carbone et, plus largement, celui de l’impact écologique des produits devraient relever d’une obligation légale. C’est du moins ce que prévoit l’un des articles du projet de loi de programme issu du Grenelle. Plusieurs points me paraissent importants dans la formulation de cette future obligation. D’abord, il faut garder l’idée d’une concertation avec les secteurs professionnels. Ensuite, cette démarche doit avoir

“ A terme, l’affichage carbone et, plus largement, celui de l’impact écologique des produits devraient relever d’une obligation légale.

un caractère nécessairement progressif. Enfin, il faut référer aux impacts écologi-

ques et pas seulement à l’impact carbone.

J’en viens à l’engagement souscrit par la distribution dans le cadre de la convention signée le 29 janvier 2008 entre l’État et la FCD. Cet engagement vise à élaborer un référentiel d’évaluation pour mesurer les principaux impacts environnementaux d’un échantillon de 300 produits représentatifs de la consommation des ménages. L’objectif est de délivrer une information au consommateur de façon synthétique. La nouveauté de cette convention est qu’elle repose sur un référentiel commun d’évaluation et définit un certain nombre de principes de mises en œuvre. La convention indique aussi que les pouvoirs publics soutiendront cette démarche en mettant à disposition des bases de données. Cette expérimentation sera lancée en 2008 et poursuivie en 2009. Elle fera l’objet d’une évaluation après 12 mois et sera progressivement étendue, en fonction des résultats obtenus, à l’ensemble des principales filières des produits alimentaires et non alimentaires.

Je crois que c’est un chantier complexe qui justifie la logique expérimentale qui est la nôtre. D’autant plus que, pour les enseignes de la distribution, l’affichage carbone ne se conçoit pas indépendamment de l’évaluation des autres impacts écologiques, ce qui complexifie évidemment le processus.

Il s’agit bien d’un engagement volontaire des distributeurs. Mais la réussite de cette expérimentation passe aussi par l’implication des autres parties concernées, notamment les consommateurs et les industriels. Cela suppose un important travail de pédagogie et de coordination. Des rencontres comme le colloque qui nous réunit aujourd’hui contribuent à la réalisation de cet objectif.

L’affichage carbone présente cependant un certain nombre de risques qu’il faut prendre en compte : éparpillement des initiatives, erreurs d’appréciation, manque de lisibilité des informations qui peuvent créer une situation confuse pour le consommateur. Il y a aussi des risques économiques liés aux coûts de développement

“ Éparpillement des initiatives, erreurs d’appréciation, manque de lisibilité des informations peuvent créer une situation confuse pour le consommateur.

et de gestion du dispositif, aux discriminations que cela peut introduire entre certains produits, aux risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur et au niveau international.

Enfin, concernant la tentation fiscale, le « prix écologique » ne doit pas, selon nous, servir de base de calcul à la mise en place d’une écocontribution généralisée, comme cela a été évoqué au cours du Grenelle de l’environnement. L’affichage carbone peut modifier les comportements d’achat sans qu’il soit besoin de recourir à la fiscalité. De notre point de vue, c’est même un impératif en ces temps d’extrême sensibilité au pouvoir d’achat. Je reprends l’exemple de l’étiquetage énergétique européen, d’ailleurs conçu par l’ADEME, qui est un exemple d’information bien conçue, bien comprise et qui a conduit les distributeurs et les producteurs à modifier radicalement leur offre et ce, sans avoir eu à passer par une taxe. Nous faisons le même pari sur l’évaluation des impacts écologiques.

La distribution dit donc « oui » à l’affichage carbone et, plus largement, à l’évaluation des impacts écologiques des produits de grande consommation. Mais pour la FCD, le développement durable doit se faire, et peut se faire, sans coût supplémentaire pour le consommateur.

Gilles BERHAULT : Est-ce que l’ADEME a l’intention d’être autoritaire, d’imposer des outils et si oui, selon quel calendrier ?

Chantal JOUANNO : La méthode proposée par Jean-Louis Borloo est simple et correspond à une méthode expérimentale puisque nous sommes sur un terrain nouveau. L’ADEME a l’habitude de procéder par tests pour en tirer ensuite des enseignements. Nous proposons ensuite des règles pour les généraliser. C’est l’objet même du référentiel. Si nous sortons ce référentiel, abrité par l’AFNOR, avant juillet, c’est justement pour éviter qu’il n’y ait une trop grande confusion.

Ensuite, il est inscrit dans le projet de loi que l’objectif est de mettre en place un affichage d’ici fin 2010. Les méthodes seront communes et normées. D’autant plus que le deuxième paragraphe de cet article 44 précise que le gouvernement présentera des dispositifs incitatifs ayant pour objet d’accorder, pour des catégories spécifiques de produits, un avantage en termes de prix aux produits les plus respectueux de l’environnement financé par une taxation des produits portant le plus atteinte à l’environnement. Si cela sert de base à un dispositif généralisé de bonus malus, il faudra, par définition, que ce soit normé.

“ Il faut que les produits vertueux aient un avantage prix par rapport aux produits qui ne le sont pas. ”

Ce qui porte atteinte au pouvoir d’achat actuellement, c’est l’augmentation du prix de l’énergie, contre laquelle nous n’avons aucune marge de manœuvre, alors qu’il en existe pour orienter les choix vers des produits moins consommateurs d’énergie. Il faut que les produits vertueux aient un avantage prix par rapport aux produits qui ne le sont pas.

Bettina LAVILLE, Présidente de Vraiment Durable : Nous nous intéressons de plus en plus à la charge que nous faisons peser sur la planète, appelée généralement « empreinte écologique ». Bien entendu, quand nous comparons le coût, en matière de pollution globale, d'une journée chinoise ou d'une journée américaine, par rapport aux efforts locaux d'une personne ou d'une ville, nous pouvons craindre un certain découragement. Je pense qu'il ne faut pas perdre la formule de Rio : « du local au global ». Il ne faut pas s'arrêter à la satisfaction d'un effort personnel ou local qui, s'il n'est pas accompagné d'une vraie volonté politique, tant nationale qu'internationale, n'est rien.



BETTINA LAVILLE
PRÉSIDENTE DE
VRAIMENT DURABLE.

Ma deuxième observation sera de dire que ces instruments de mesure, ces indicateurs sont d'une richesse extrême. Nous évoluons dans un univers d'indicateurs économiques, financiers et dans une économie qui est celle du capitalisme financier. Dans le même temps, nous devons changer les bases mêmes de la production. Dans cette économie libérale fondée sur la consommation et la production, nous avons toujours privilégié, en matière de politique environnementale, le billet production. Les normes de production ont été à peu près maîtrisées. En revanche, la consommation n'a non seulement pas été maîtrisée mais est encouragée, tous azimuts, permettant d'ailleurs le maintien d'une certaine croissance française. Les consommateurs continuent de consommer, attirés par la société de consommation les incitant à acheter toujours plus et plus souvent, ce qui est tout l'opposé du développement durable.

“ Si nous voulons consommer différemment, il va falloir changer l'ensemble du marketing pour acheter autrement, puisque c'est aujourd'hui la publicité marketing qui soutient l'achat.

Si nous voulons consommer différemment, cela signifie qu'il va falloir changer l'ensemble du marketing pour acheter autrement, puisque c'est aujourd'hui la publicité marketing qui soutient l'achat. C'est donc une vraie révo-

lution qui doit s'opérer pour que nous soyons tous conscients que ce que nous achetons n'a pas qu'un coût financier. Ce sont les mécanismes indispensables à la transformation d'une société vers ce que Gilles Berhault appelle « l'immatériel ».

Troisièmement, concernant les labels et les étiquettes, il n'est pas étonnant que les gens n'aient pas confiance dans les labels. Il y a une aspiration grandissante à mieux connaître ce que nous achetons mais dans le même temps les labels se multiplient et ne sont pas réellement, la plupart du temps, encadrés par une norme. Il faut donc qu'il y ait un organisme tel que l'ADEME pour être le garant. Je crois à la norme et à la réglementation, c'est pourquoi j'approuve, de ce point de vue, l'article 44. Il ne faut pas considérer la réglementation comme une contrainte supplémentaire, mais comme une traduction de l'intérêt général qui doit être représenté par l'État et ses institutions.

Concernant l'avenir, je suis très favorable à tous les efforts du Grenelle concernant l'étiquetage carbone et au Bilan Carbone™ de l'ADEME mais je crois vraiment que le développement durable, ce n'est pas que le carbone. Je crains que l'on ne se focalise de plus en plus sur le réchauffement climatique. Or il y a d'autres sujets environnementaux tels que les sujets industriels et chimiques, qui n'ont rien à voir avec le réchauffement climatique mais qui sont tout aussi importants. D'où la nécessité et l'importance d'un étiquetage multicritères. Une réflexion sur un label développement durable doit s'opérer

“ D'où la nécessité et l'importance d'un étiquetage multicritères.

car tout ceci est très complexe et devient vite subjectif. D'où le fait que notre association Vraiment Durable soutienne la promotion d'une carte : il ne s'agit pas d'un étiquetage mais d'une sorte de reconnaissance qui donnerait des avantages au consommateur

“ C’est une philosophie globale de la vie que nous devons adopter pour fonder une autre société et d’autres modes de consommation.

s’engageant dans des modes de consommation durables, et qui lui permettrait d’obtenir des avantages sur d’autres produits. C’est une philosophie globale de la vie que nous devons adopter pour fonder une autre société et d’autres modes de consommation.

Concernant le mouvement de la compensation volontaire, actuellement, 13 % de l’ensemble des acteurs de ce marché sont des particuliers. Je crois beaucoup en ce mouvement car selon moi, il sera très difficile de faire rentrer les pays émergents, après 2012, dans les mécanismes de Kyoto. Sans parler des pays les plus pauvres. C’est pourquoi je crois aux mouvements citoyens de compensation volontaire qui se développent, y compris dans des pays comme la Chine où les problèmes de la santé, les effets du réchauffement climatique, les inondations, les pollutions urbaine, chimique, contribuent à leur émergence.

Par conséquent, si j’avais un souhait à faire, ce serait de dire à Chantal Jouanno d’être volontaire, d’être autoritaire car nous avons un véritable besoin de normes. La norme signifie la clarté, ce qui n’est pas du tout incompatible avec les efforts. J’ai également envie d’inciter l’ADEME à exporter ses exemples d’étiquetage pour faire en sorte, au niveau de l’État français et de toute l’Union Européenne, que les grands pays puissent s’en emparer et avoir très vite leurs indicateurs.

GILLES BERHAULT : Lorsque l’on parle de normalisation, on ne pense pas forcément à l’ADEME mais plutôt à l’AFNOR. Est-ce que l’ADEME pourrait devenir ce tiers de confiance dont nous avons maintenant besoin pour passer dans le domaine de l’action de masse ?

CHANTAL JOUANNO : Ce n’est pas prévu dans les missions de l’ADEME actuellement. Nos missions sont des missions de précurseur et non de contrôle. Devenir tiers de confiance supposerait une profonde réorientation de nos missions. Notre rôle est de tester les méthodes pour que l’État soit en capacité de décider de les généraliser ou non. C’est d’ailleurs ce que nous avons fait en ce qui concerne la compensation carbone puisque nous avons sorti une charte pour encadrer les compensations volontaires et éviter qu’elles ne soient discréditées.

D’autre part, je partage pleinement l’avis de Bettina Laville sur le fait qu’il faille arrêter de se focaliser uniquement sur la question des changements climatiques. La question de la biodiversité ou celle de la santé environnementale sont largement aussi importantes.

Pour conclure je tiens à souligner que les industriels, avec qui nous travaillons beaucoup, se sont fortement engagés. Les particuliers nous questionnent souvent sur les actions de l’État ou des industriels. Il reste des progrès à faire, bien sûr, mais ne leur jetons pas la pierre et gardons à l’esprit qu’en tant que consommateurs, nous devons tous mettre un peu de valeur dans nos actes quotidiens.

“ Il reste des progrès à faire, gardons à l’esprit qu’en tant que consommateurs, nous devons tous mettre un peu de valeur dans nos actes quotidiens.

- 1 Parties par million
- 2 Gaz à effet de serre
- 3 Fixation du carbone dans la matière végétale
- 4 International Carbon Observing System
- 5 3°C correspondent à 37,40°F
- 6 Analyse du cycle de vie
- 7 Inventaire National Spatialisé
- 8 Diagnostic de Performance Energétique
- 8 Haute Qualité Environnementale
- 9 Assessment and Reliability of Transport Emission Models and Inventory Systems
- 10 Computer Program to Calculate Emissions from Road Transport
- 11 Déclaration Environnementale Produit
- 12 World Business Council for Sustainable Development
- 13 Greenhouse Gas Protocol
- 14 Observatoire Environnement Énergie Transport
- 15 Intergovernmental Panel on Climate Change
- 16 Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution
- 17 Ministère de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement Durable et de l’Aménagement du Territoire
- 18 GIEC Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat